

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

UNIA

N° 14

28<sup>e</sup> année · vendredi 26 septembre 2025

le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

De la sous-enchère salariale, des travailleuses et des travailleurs privés de droits, de l'insécurité. Selon Unia, voilà à quoi mènerait, sous couvert de «durabilité», l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à dix millions», si elle était adoptée. Le syndicat combat ce projet mensonger. PAGE 7

### POINT DE MIRE

## Les salaires de l'indécence

Rocco Zacheo

C'est une petite musique stridente, qui surgit année après année et qui rappelle aux citoyennes et aux citoyens du pays ce qu'il en est de la justice sociale en Suisse. L'étude sur les écarts de salaires qu'Unia publie tous les douze mois – et sans failler depuis 2005 – dresse aux yeux et aux oreilles de tous une partition saisissante. Ce document, on le scrute dans tous ses angles avec une curiosité qui vire très vite au désarroi. Sans doute parce qu'il nous offre la clé de lecture la plus significative lorsqu'il s'agit de déterminer le plus voyant des déséquilibres dans notre société: celui de la rémunération de tout un chacun. Qu'il soit au plus haut dans les organigrammes d'une entreprise ou qu'il se trouve aux pieds de la pyramide. Eh bien, les résultats de la dernière investigation ne surprendront personne. Au sein d'une même firme, la distance qui sépare les plus bas salaires de ceux des patrons poursuit sa progression, elle se dilate même à démesure, de manière rapide et inexorable. De sorte

que celles et ceux qui perçoivent aujourd'hui ce qui est considéré comme le salaire annuel médian, estimé à environ 84 000 francs, doivent travailler 228 ans pour atteindre la rémunération accordée en un an au CEO du géant de la pharma Novartis. Chez cette même entreprise, il faut 333 ans de travail à l'employé le moins bien payé pour atteindre la rétribution (19,2 millions de francs) perçue en une seule année par le même CEO. Ces échelles de valeur – qu'on abrège avec de simples 1:228 et 1:333 – font froid dans les dos. Pour trois raisons, principalement. Tout d'abord parce qu'elles ne constituent que des exemples dans un paysage helvétique dominé par la même logique, par les mêmes déséquilibres. Ainsi,

Au sein d'une même entreprise, la distance qui sépare les plus bas salaires de ceux des patrons poursuit sa progression, elle se dilate même à démesure, de manière rapide et inexorable

des 39 grandes entreprises prises en compte dans l'étude, avec un minimum de 11 000 collaborateurs et étant dans la plupart des cas cotées en Bourse, seules quelques rares exceptions échappent aux graves dérives sur le terrain des rémunérations. La très grande majorité suit une détérioration en acte depuis quatre décennies au moins. En 1986, l'échelle de valeur évoquée plus haut était de 1:6. En moyenne nationale, il fallait donc six mois à l'employé le moins bien doté pour atteindre le salaire du patron. En 2005, année de la première exploration d'Unia, le rapport était de 1:52. Aujourd'hui, il atteint 1:143!

### PROFIL



Fiuna Seylan Ongen,  
le dialogue pour la paix.

PAGE 2

### RÉMUNÉRATIONS

Des écarts de plus en plus grands.

PAGE 3

### TÉLÉTRAVAIL

Une dangereuse dérégulation.

PAGE 4

### SANTÉ

Appel à manifester pour le personnel soignant.

PAGE 5

**Aline Andrey**

**L**a multiculturalité et le métissage, Fiuna Seylan Ongen les porte en elle. Japonaise, Turque et Suissesse, sa curiosité et son ouverture aux autres découlent peut-être de là. Enfant, elle jouait déjà les médiatrices entre ses grands-parents japonais en visite et ses aïeuls turc et suisse, essayant de faire en sorte qu'ils se comprennent mieux. Elle naît et grandit à Paris, passant ses vacances d'été en Turquie, patrie de son grand-père; Noël et Pâques en Suisse, à Zurich, pays de sa grand-mère.

Si ses grands-parents l'appellent, avec tendresse, *kaplumba* – petite tortue, en turc –, dans la cour d'école, elle doit supporter paradoxalement le surnom de «dragon», en référence à ses origines asiatiques. «Dans les années 1970, il n'y avait pas beaucoup de métisses et la culture était très centralisée. Ce n'était pas toujours facile...» se remémore-t-elle, avec un calme qui ne semble jamais la quitter.

A 23 ans, elle quitte Paris, après des études en management, pour étudier l'anthropologie et la sociologie au Japon. Grâce à son profil atypique, elle est engagée dans le secteur marketing d'une multinationale. Ce poste lui offre l'occasion de vivre en Grèce, en Turquie, au Portugal, à Hong Kong et en Malaisie. Ce dernier pays la marquera beaucoup. «Malgré les colonisations successives et les différences culturelles entre les Malais, les Chinois et les Indiens, la Malaisie a réussi à faire pays», explique la polyglotte, qui parle le français, le turc, le japonais, l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

En 2002, l'expatriée de toujours s'installe en Suisse, se marie et met au monde deux enfants.

«Je suis une Suissesse de l'étranger. Je n'ai pas grandi en Suisse, mais ma grand-mère a joué un rôle important dans mon enfance. Elle m'a transmis ses valeurs. J'ai trouvé ici un plus grand respect de l'étranger que dans les autres pays. La Suisse peut être froide, mais j'apprécie beaucoup son héritage du consensus», explique celle qui a aussi été touchée par l'ouverture du consulat suisse en Malaisie, qui lui avait demandé de faire le discours du 1<sup>er</sup> Août.

#### ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Dès 2008, Fiuna Seylan Ongen s'engage comme famille d'accueil dans l'organisation Coexistences qui soutient le dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Elle devient membre du comité, puis présidente en 2013. Ce, jusqu'à fin 2024. «J'avais déjà prévu en 2022 que je me retirerais. Je sentais un peu d'usure, et j'ai beaucoup porté toutes ces années», explique la bénévole, qui n'a jamais compté ses heures.

L'attaque du Hamas du 7 octobre 2023 l'a laissée sans voix. «J'ai eu immédiatement peur que les conséquences soient terribles de la part d'un Gouvernement israélien absolument impitoyable.»

Toujours engagée, elle a participé cet été à l'accueil de jeunes filles, israéliennes et palestiniennes... «Le séjour en Suisse fait partie intégrante du processus qui commence et continue sur



Fiuna Seylan Ongen garde l'espoir que la justice triomphera. Dans l'ombre, les processus de dialogue préparent l'avenir.

## «ÉCOUTER L'AUTRE EN PASSANT PAR NOTRE HUMANITÉ COMMUNE»

**Fiuna Seylan Ongen s'engage pour la paix. Ancienne présidente de Coexistences, elle continue à promouvoir le dialogue entre les peuples palestinien et israélien.**

place. Il permet de souder les participantes qui s'engagent dans des projets concrets», explique-t-elle, enrichie par ces rencontres.

Fiuna Seylan Ongen est également membre du conseil consultatif de l'ONG BB of Hope qui finance des initiatives conjointes des sociétés civiles des deux peuples. «On soutient les voix alternatives, celles qui parlent de solutions et travaillent à construire des ponts pour freiner la polarisation.»

#### CONSTRUIRE LA PAIX

Ses études récentes en construction de la paix à l'Université de Bâle lui ont ouvert encore d'autres portes de

compréhension: «Cette formation m'a permis de comprendre comment notre petite action s'inscrit dans l'effort global de résolution des conflits. Je suis convaincue de l'absolue nécessité de donner une place à tous, y compris les populations marginalisées. L'inclusivité est la base d'une société solidement ancrée dans la paix. Ecouter l'autre de manière active en passant par notre humanité commune permet de comprendre le vécu de celui qui est différent et de créer une base de confiance.» Citant des dizaines de processus de paix – au Rwanda, en Afrique du Sud, en Amérique latine, au Libéria... – elle prend pour modèle la résolution

du conflit en Irlande du Nord soutenu, dans l'ombre, par 630 initiatives citoyennes. «C'est un exemple pour le conflit israélo-palestinien. Mais ce travail se fait à trop petite échelle et en dépit de ce Gouvernement israélien qui considère les groupes de dialogue comme des lieux de subversion», affirme Fiuna Seylan Ongen.

«Le 7 octobre a été un traumatisme et beaucoup d'Israéliens n'en sont pas sortis, rendant possible l'indifférence et le déni d'une partie d'entre eux vis-à-vis de l'horreur perpétrée en leur nom. Reste qu'ils sont des milliers à manifester contre la politique de Netanyahu en brandissant des images d'enfants

palestiniens tués. C'est inacceptable que chaque jour 40 à 50 personnes meurent, dont certainement aussi des otages. Cela doit cesser immédiatement!» Elle ne cache pas sa stupéfaction face à l'inaction du Gouvernement suisse qui continue de soutenir la politique israélienne, malgré les prises de position contraires d'anciens diplomates suisses, de membres de l'administration ou encore d'ONG. «La Suisse ne défend même pas les principes de droits humains de la Convention de Genève. Le gouvernement de Netanyahu est pourtant dans une fuite en avant et une vengeance terrifiante. Chaque fois, on se dit que le pire est arrivé, et il y a encore pire... Comment est-ce possible de nos jours?» s'émeut Fiuna Seylan Ongen, qui en appelle à l'engagement de tous. Reconnaissant aux participants à la flottille internationale en mer pour Gaza leur courage, elle confie: «Personnellement, je me sens mieux dans un travail engagé lent et constant. Dans ce sens, je ne me sens pas activiste.» Si elle se dit réaliste et pessimiste de nature, elle conclut pourtant: «Les processus de dialogue nourrissent un certain espoir et font sens malgré cette actualité complètement folle. "L'arc de l'univers moral est long, mais il tend vers la justice", disait Martin Luther King. Il y a toujours le jour d'après: cette guerre va s'arrêter un jour et ces deux populations devront construire un avenir commun, car ni les uns ni les autres ne vont disparaître de ce bout de terre.» ■

ON RECONNAÎT UN RÉGIME TOTALITAIRE À SON SENS DE L'HUMOUR !

HÉHÉ ...

LA Moutarde  
Leur est montée  
au nez !

A NUÉ de NEZ  
Demain ...  
ce sera  
la TÊTE !

A ce rythme là  
on n'osera bientôt plus  
mettre le nez dehors !

Hihi

A La barbe  
et au NEZ  
de la  
Liberté  
d'expression !

MAKE AMERICA  
Great Again !!!

À bas  
Le  
STAND-UP !

(STAND-UP  
FOR  
YOUR  
RIGHTS)  
!!!

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



# LES PATRONS DES GRANDES ENTREPRISES TOUJOURS PLUS PRIVILÉGIÉS

**INÉGALITÉS** Une étude d'Unia dévoile l'écart grandissant entre les salaires des CEO et ceux des employés les moins bien rémunérés.

Rocco Zacheo

Comment se porte la justice sociale en Suisse? L'étude que réalise chaque année Unia - exercice qui se renouvelle depuis 2005 - donne une réponse saisissante à la question, en se concentrant tout particulièrement sur les écarts salariaux entre les chefs d'entreprise et leurs employés les moins bien rémunérés. L'analyse porte sur les 39 plus grandes entités du pays, comptant plus de 11 000 collaborateurs, et qui sont dans la plupart des cas cotées en Bourse. Un premier élément frappe les esprits: la publication inaugurale, en 2005, faisait état d'un rapport entre les deux valeurs de 1:52. Il fallait donc 52 mois de travail pour que le salarié le moins bien loti atteigne la rémunération mensuelle du patron.

Aujourd'hui, vingt ans plus tard, ce rapport est de 1:143! Une donnée moyenne qui se réfère aux chiffres de 2024. Un autre constat s'impose aux yeux des observateurs: le salaire des CEO n'a cessé de grimper ces douze derniers mois. Sept de ces rémunérations ont franchi la barre des dix millions et ont poursuivi une progression constante et très significative. Ainsi, le patron de Novartis, Vasant Narasimhan est passé de 16,2 millions en 2023 à 19,2 millions l'année suivante, gardant sur sa tête la couronne du mieux payé dans sa catégorie. Autre exemple, celui de Partners Group, dont le CEO David Layton a perçu 16,9 millions en 2024 contre «seulement» 7 millions en 2023. Un bond impressionnant. Quant au directeur général d'UBS, Sergio Ermotti, il fait également partie du peloton de

tête, étant passé de 14,4 à 14,9 millions de francs perçus, tandis que les plus fortes progressions salariales ont été enregistrées chez les dirigeants du groupe Richemont (+17%) et de Logitech (+33%).

#### NOVARTIS, CAS D'ÉCOLE

L'étude souligne encore que 16 entreprises, parmi les 39 passées au peigne fin, ont connu une augmentation d'au moins 10% des salaires les plus élevés. Et seulement 8 sur les 39 ont connu un mouvement inverse, en réduisant d'autant leurs plus grosses rémunérations. Ces chiffres acquièrent une tout autre importance lorsqu'ils sont scrutés à l'aune du plus haut et du plus bas salaire au sein d'une même entreprise. De manière générale, sur la base des données de 2022 de l'Office fédéral de la statistique, le salaire annuel médian en Suisse en 2024 était estimé à environ 84 000 francs. Dès lors, toute personne percevant cette rémunération devrait travailler 228 ans pour atteindre le salaire annuel du CEO de Novartis. L'écart grandit jusqu'à la démesure lorsqu'on s'arrête sur des cas spécifiques. Novartis, qui truste la tête de tous les classements, est un cas d'école à lui tout seul. Ici, selon les données pour 2024, l'employé avec le salaire le plus bas devrait travailler 333 ans pour gagner ce que perçoit en une seule année son CEO! En 2023, ce rapport était de 1:285. Pas loin, on retrouve Partners Group avec une valeur de 1:328. Chez UBS, il faudrait 276 ans pour égaler la rémunération annuelle du patron, et encore 218 chez Nestlé ou 206 pour Zurich Insurance. En quittant le haut de la pyramide pour se consacrer aux ac-



Une coiffeuse ou un employé dans l'hôtellerie à Genève gagnerait un salaire mensuel que le CEO d'UBS, Sergio Ermotti, atteindrait en 30 minutes seulement.

tionnaires de ces grandes entreprises, l'étude d'Unia souligne que les succès sur le marché profitent grandement aux volumes des dividendes. Ainsi, en 2024, les sociétés analysées ont distribué environ 46 milliards de francs à leurs actionnaires. Les dix plus grands distributeurs de capitaux ont atteint 36 milliards de francs, soit près de 80% de la somme globale. Par ailleurs, des montants faramineux - le total atteint 20,6 millions de francs - ont été investis par certaines entreprises dans le rachat de leurs propres actions.

#### ATTAQUE CONTRE LES SALAIRES MINIMUM

Les salaires excessifs des patrons dont il est question dans l'étude ne cessent

donc d'augmenter. Et ce au nez et à la barbe de la large majorité des votants ayant accepté en 2013 l'initiative «contre les rémunérations abusives». Douze ans se sont écoulés depuis sans que le Parlement et les autorités donnent suite à la volonté exprimée par le peuple. C'est plutôt à une dynamique contraire à laquelle on assiste dans l'arène politique. Ainsi de la motion Ettlin, défendue par l'élu au Conseil des Etats Erich Ettlin (Centre) et soutenue par la majorité bourgeoisie. Le projet de loi fédérale entend s'attaquer aux plus bas salaires, en supprimant le salaire minimum là où il est entré en vigueur après adoption par le vote populaire (cantons de

Neuchâtel et Genève, villes de Zurich, Winterthour et Lucerne), en le substituant avec celui, dans de nombreux cas moins élevé, fixé par les conventions collectives de travail (CCT de force majeure). En juin dernier, le Conseil national a adopté le projet. La balle est désormais dans le camp du Conseil des Etats. Entérinée, la motion rendrait encore plus strident l'écart entre les hautes et les basses rémunérations en Suisse. Dépourvue de son salaire minimum, une coiffeuse ou un employé dans l'hôtellerie à Genève gagnerait un salaire mensuel que le CEO d'UBS, Sergio Ermotti, atteindrait en 30 minutes seulement... ■

# Les entrepreneurs campent sur leurs positions

**CONSTRUCTION** Les négociations pour une nouvelle Convention nationale sont au point mort. Une grève des maçons se profile à l'horizon

Aline Andrey

Le 15 septembre, la troisième ronde de négociations pour une nouvelle Convention nationale (CN) s'est soldée par un statu quo. Si la Société suisse des entrepreneurs (SSE) parle de «recherche constructive de solutions», Unia et Syna, dans un

communiqué commun, accusent la faîtière patronale de continuer de privilégier la voie de la flexibilisation à outrance au mépris de la vie de famille. «Aucune solution n'est en vue. La SSE veut au contraire les faire travailler plus pour les faire gagner moins. Ce faisant, elle agrave encore davantage la pénurie de main-d'œuvre.»

Les travailleurs ont pourtant des revendications claires, notamment: le paiement intégral des temps de déplacement jusqu'au chantier, une pause du matin payée, des journées de travail plus courtes, une augmentation des salaires et la compensation automatique du renchérissement.

La SSE veut, par contre, toujours plus de flexibilité, davantage d'heures supplémentaires - jusqu'à 50 heures de travail par semaine -, au point que le samedi deviendrait un jour ouvrable comme un autre. Il serait ainsi possible de cumuler jusqu'à 250 heures supplémentaires - soit plus du double qu'aujourd'hui - et jusqu'à un solde négatif de 150 heures selon les désiderata des employeurs. «En plus, la SSE veut réduire les délais de congé pour les travailleurs âgés afin de pouvoir les mettre à la rue plus rapidement», dénoncent les syndicats.

«La SSE communique de manière mensongère. Je suis choqué que ses dirigeants osent dire être proches d'une solution, alors qu'ils proposent une CN dans laquelle ils coupent à la tronçonneuse. On en arrive à 20 pages au lieu de 50. Les travailleurs n'accepteront jamais des journées plus longues pour moins de salaire, alors que la branche connaît une pénurie de main-d'œuvre et un manque d'attractivité sans précédents. De notre côté, nous voulons des

solutions à ces problèmes, et cela ne passe pas par une CN au rabais», s'indigne Simon Constantin, membre de la direction du secteur construction d'Unia.

Les syndicats alertent: «Sans accord avant la fin de l'année, la construction risque, pour la première fois depuis plus de dix ans, une situation de vide conventionnel.» Un vote de grève est

en cours sur les chantiers et plusieurs assemblées sont prévues dans divers cantons ces prochaines semaines. Deux nouvelles rondes de négociations sont agendées le 14 et le 28 octobre. Dernières chances pour le patronat d'éviter un débrayage national. ■



En mai, les maçons avaient manifesté à Lausanne et à Zurich en vue des négociations pour le renouvellement de leur convention nationale. Parmi leurs revendications figure celle d'avoir une pause payée de 15 minutes le matin.

#### DES ASSEMBLÉES EN SUISSE ROMANDE

Plusieurs cantons, partout en Suisse, organisent des assemblées de la construction pour décider de la suite de la mobilisation. Dans le canton de Neuchâtel, elle s'est tenue le 25 septembre.

A **Genève**, les travailleurs de la construction sont appelés à participer à l'assemblée générale le 26 septembre à 18h30 à l'Université ouvrière de Genève (place des Grottes 3).

En **Valais**, les maçons sont invités à participer à la manifestation unitaire pour de meilleurs salaires, le 11 octobre (des transports gratuits sont organisés): valais.unia.ch/manif-du-11-octobre-a-sion

Dans le canton de **Vaud**, l'assemblée générale a lieu le 3 octobre à 19h30 au Palais de Beaulieu à Lausanne. Des transports publics gratuits sont organisés depuis les différentes régions. Pour les détails et s'inscrire à l'AG, il s'agit d'écrire un mail à: mathieu.berger@unia.ch ou de s'inscrire via le code QR ci-dessous.



# TÉLÉTRAVAIL: VERS UNE DÉRÉGULATION DANGEREUSE?

**POLITIQUE** Le Conseil national a adopté l'initiative parlementaire Burkart qui, selon Unia, fragilise les protections fondamentales des salariés. Le Conseil des Etats est prié de rejeter le projet.

Manon Todesco

**L**e 23 septembre, le Conseil national a donné son aval à l'initiative parlementaire «Assouplir les conditions encadrant le télétravail» déposée par Thierry Burkart (PLR). Unia tire la sonnette d'alarme dans un communiqué de presse: «Derrière un intitulé anodin se cache en réalité une remise en cause massive de la Loi sur le travail.» En effet, le projet ouvrirait la porte à des journées avec une amplitude horaire de 17 heures pendant lesquelles l'employé doit être à la disposition de son employeur. De plus, le temps de repos quotidien, à savoir le temps de sommeil et de temps libre, serait réduit à 9 heures au lieu de 11, soit à peine deux heures de plus que les sept heures de sommeil minimales prévues par la Loi sur le travail. Sans compter qu'il serait permis de l'entre-couper en cas de tâches urgentes, sauf de 23h à 6h. Enfin, cette initiative ouvre grand la porte au travail du dimanche sans autorisation.

**FAUX DISCOURS**

Le syndicat dénonce une définition trop vague des travailleurs potentiellement concernés par cette mesure. «Pour être concerné par la déréglementation, il suffit que la personne salariée dispose d'une heure flexible le matin et d'une autre le soir. De plus, le projet de loi ne se limite pas aux personnes travaillant depuis leur domicile. Il vise toutes celles et tous ceux qui ont conclu un accord (même par oral) avec leur employeur stipulant qu'ils effectuent

une partie de leurs tâches hors du lieu de travail. Cette définition volontairement floue permettrait aux employeurs de faire entrer des millions de travailleuses et de travailleurs de tous les secteurs dans un régime allégé de protection, par exemple un agent de sécurité qui surveille une zone depuis son domicile ou encore une aide-soignante qui accomplit des tâches administratives entre deux visites à domicile.» Alors que le Conseil national et le Conseil fédéral justifient cette flexibilisation du télétravail en prétextant qu'il favoriserait une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, Unia crie au faux discours. Au contraire, selon le syndicat, il s'agit d'une véritable intrusion du travail dans la sphère privée, et de se rendre encore plus disponible pour son employeur et toujours moins pour sa famille, son bien-être ou ses loisirs. «Les travailleuses et les travailleurs ne veulent pas d'un allongement des journées de travail. Au contraire, ils ont besoin de davantage de temps libre.»

**LE TÉLÉTRAVAIL NUIT À LA SANTÉ**

Dans ce contexte, il rappelle que des journées excessivement longues et des repos insuffisants nuisent gravement à la santé. «De nombreux experts et des institutions spécialisées l'ont déjà signalé, mais leurs avertissements restent ignorés, regrette Unia. En effet, le télétravail est ici instrumentalisé pour repousser les limites légales qui protègent contre le stress et les troubles psychosociaux et physiques: la Société de médecine du travail et les



L'initiative Burkart ouvrirait la porte à des journées avec une amplitude horaire de 17 heures pendant lesquelles l'employé doit être à disposition de son employeur.

Universités de Genève et de Bâle soulignent les risques accrus de surmenage, d'épuisement et de maladies liés à de tels assouplissements. Encore une fois, la logique du profit économique passe avant la santé des salariés.» Et d'ajouter que les cantons et les

inspections cantonales du travail se sont également prononcés contre ce projet de loi. En effet, en cas d'application de l'initiative Burkart, les inspections du travail devraient contrôler les accords verbaux dans les ménages privés, ce qui est

pratiquement impossible dans les faits. Partant, Unia demande à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats de rejeter sans ambiguïté ce projet afin de «stopper net cette dérive dangereuse». ■

## Le Conseil national se montre pingre avec la 13<sup>e</sup> rente AVS

**RETRAITE** Une courte majorité des élus a décidé de n'octroyer qu'un financement temporaire à cette rente plébiscitée par le peuple en 2024. Colère des syndicats.

Antoine Grosjean

**E**t c'est reparti pour un tour! Le dossier du financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS retourne au Conseil des Etats, puisque, ce 10 septembre, le National a fortement revu le projet à la baisse. Ainsi, les discussions se poursuivent, alors que cette rente sera versée pour la première fois à la fin de

2026 et qu'elle coûtera 4,2 milliards de francs cette année-là. Une courte majorité du Conseil national a donc décidé de n'octroyer qu'un financement provisoire à la 13<sup>e</sup> rente – approuvée à plus de 58% par le peuple en mars 2024 – par le biais d'une hausse temporaire de la TVA, limitée à 2030. De son côté, le Conseil des Etats avait opté, en juin, pour une solution

mixte en plusieurs étapes, comprenant une hausse de la TVA mais aussi des cotisations salariales. Cette proposition avait la faveur de l'Union syndicale suisse (USS), qui y voyait un financement «solide et ménageant le pouvoir d'achat». La faîtière estime que l'augmentation des cotisations sociales serait indolore pour la population, en soulignant qu'elle est également plus solidaire puisque chacun y contribue à la mesure de ses revenus.

Les syndicats et la gauche fulminent après la décision du Conseil national, accusant la majorité de droite de refuser d'appliquer la volonté populaire. Pour l'USS, «les opposants à la 13<sup>e</sup> rente AVS ne se sont toujours pas remis de leur défaite», et «jouent un jeu dangereux avec les déficits de l'AVS», puisque ce financement provisoire «prendra fin précisément quand l'AVS sera en situation de déficit». Cette façon de temporiser ne serait en fait qu'une stratégie pour imposer à terme un relèvement de l'âge de la retraite cher au camp bourgeois, mais déjà refusé en votation populaire. Les syndicats espèrent que le Conseil des Etats corrige le tir. Seul point positif: tout comme ce dernier, le Conseil national refuse que la Confédération réduise sa contribution aux dépenses de l'AVS, ainsi que le souhaite le Conseil fédéral. ■



Le 3 mars 2024, plus de 58% de la population avaient dit oui à la 13<sup>e</sup> rente AVS. Mais son financement fait encore l'objet de débats.

## BRÈVES

### VICTOIRE POUR LES FEMMES ENCEINTES

Le Conseil des Etats a adopté le 24 septembre une motion visant à combler les lacunes de protection des femmes enceintes dans l'assurance-chômage. L'Union syndicale suisse (USS) salue cette décision en faveur d'un projet qui vise à éviter que ces femmes ne se retrouvent en fin de droits et perdent de ce fait leur allocation de maternité. Elles sont environ 500 à être concernées chaque année. C'est là une revendication qui remonte à la grève féministe de 2023 et que l'USS a portée avec le soutien des grandes associations faîtières féministes. Si cette motion est adoptée, les femmes enceintes pourront bénéficier d'indemnités chômage

prolongées, comme c'est le cas actuellement pour les travailleuses et travailleurs âgés ou les personnes dont la rente d'invalidité a été réduite. Cela leur éviterait de sombrer dans la précarité. «Le Conseil des Etats entend ainsi corriger une injustice: les femmes enceintes qui se retrouvent au chômage sont clairement désavantagées sur le marché de l'emploi, car il leur est difficile de convaincre un employeur de les engager peu avant l'accouchement», écrit l'USS dans un communiqué, en appelant désormais le Conseil national à suivre l'avis de la Chambre haute. ■ AG

### PRIMES MALADIE: À VOUS DE PARLER

Le 23 septembre, le Conseil fédéral a annoncé une hausse moyenne des primes d'assurance maladie de 4,4% pour 2026. «Un véritable coup de massue!» lance Pierre-Yves Maillard, le président de l'Union syndicale suisse (USS), dans un communiqué. La faîtière souligne qu'une famille déboursera ainsi 1200 francs par mois pour sa couverture maladie. Juste après le loyer, c'est le deuxième plus gros poste de dépenses pour les ménages. «Et que font les caisses-maladie? Elles vendent toutes le même produit, simplement sous un autre emballage, et appellent ça de la «concurrence». En réalité, des millions sont gaspillés en publicité, en commissions et en bonus. Le tout payé de notre poche.» L'USS donne un exemple concret: le CEO de Sanitas a vu son salaire augmenter

massivement ces dernières années, et il touche aujourd'hui 956 486 francs par an – deux fois plus qu'un conseiller fédéral – avec l'argent des primes des assurés. Pierre-Yves Maillard estime que cela ne peut plus durer: «En unissant nos forces, nous pouvons enrayer l'escalade des primes maladie.» Pour cela, il demande à la population de répondre à un sondage pour savoir ce qu'il faudrait faire en priorité: alléger le fardeau des ménages, stopper le gaspillage des primes ou permettre la création de caisses publiques cantonales. ■ AG

Pour participer au sondage:



# LA SANTÉ À BOUT DE SOUFFLE

**MOBILISATION** L'Alliance des professions de la santé, dont Unia fait partie, appelle à une large manifestation nationale le 22 novembre.

Manon Todesco

«**A**ssez de temps perdu.» Lors d'une conférence de presse le 18 septembre, l'Alliance des professions de la santé, qui regroupe une large coalition d'organisations syndicales et d'associations du personnel, a convié les soignants et le grand public à une manifestation nationale le 22 novembre à Berne, sous le slogan «Couverture en soins: la santé, c'est nous, pour vous». Les revendications sont multiples, à savoir réclamer une couverture en soins sûre, de meilleures conditions de travail pour un personnel usé et, enfin, la mise en œuvre effective de l'initiative sur les soins avec un financement solide, acceptée il y a déjà quatre ans.

#### CADENCES INTENABLES

Selon les organisations syndicales et professionnelles, la situation dans les hôpitaux, les EMS et les soins à domicile est de pire en pire: manque de personnel, surmenage, épuisement, taux de rotation qui explose, désertion de la profession et atteintes à la qualité des soins. Témoignages à l'appui, infirmières et aides-soignantes ont dénoncé des cadences intenables et des dilemmes face à l'impossibilité d'assurer un accompagnement digne des patients. «Le manque de personnel nous confronte quotidiennement à des défis éthiques, souligne Monika Antenen, aide-soignante dans un EMS et membre d'Unia. Nous sommes en général 5 pour 25 résidents par service. C'est insuffisant: il faut du temps pour assurer des soins et un accompagnement de qualité, surtout en présence de personnes âgées et plus encore en face de personnes souffrant de démence. On ne peut pas assurer des soins de qualité en travaillant à la chaîne. Sinon nous ne serions pas à la hauteur des besoins de nos résidents.» Dans les soins à domicile, c'est la même chanson. «La méthode de calcul

prévoit l'enregistrement du temps consacré à chaque acte et notre travail est strictement minuté, explique Marie-Odile Heim, infirmière dans une organisation privée de soins à domicile. Parfois, nous y arrivons. D'autres fois, c'est impossible, à moins de nous transformer en machines insensibles. J'estime que nous maltraitons nos patients si nous respectons strictement les temps prescrits par nos outils de planification.»

#### DOCS SUR LES ROTULES

Les conditions de travail difficiles aggravent la pénurie de personnel, non seulement pour le personnel infirmier mais aussi pour les médecins assistants et les chefs de service, ajoute le communiqué de presse de l'Alliance. «A cause de la situation dans les hôpitaux, la loi sur le travail n'est plus respectée: les médecins se sentent de plus en plus épaulés, il ne reste plus de temps pour la formation continue, le bien-être des patients est mis en danger et les jeunes médecins se demandent si ce métier leur convient», soulève Philipp Thüller, responsable politique et communication de l'Association suisse des médecins assistants et des chefs de clinique, qui pointe le risque d'une couverture sanitaire compromise pour l'ensemble de la population.

#### EXPLOSION DES BESOINS

Et le pire reste à venir... «La situation est critique, mais l'évolution démographique va encore aggraver les problèmes, insiste Enrico Borelli, coresponsable du secteur des soins chez Unia. Il suffit de penser que d'ici à 2040, les besoins en matière de soins de longue durée augmenteront de 43%. Cela correspond à 626 nouvelles maisons de retraite et à 6 millions d'heures supplémentaires de travail à consacrer aux services d'aide et de soins à domicile. Ces chiffres devraient nous faire réfléchir et imposer une prise de responsabilités claire de la part des autorités politiques.»



Les revendications du personnel de santé sont multiples, allant d'une couverture en soins sûre à de meilleures conditions de travail, en passant par la mise en œuvre effective de l'initiative sur les soins avec un financement solide, acceptée il y a déjà quatre ans.

#### PROJET INSUFFISANT

En décembre, le Parlement doit se prononcer sur la nouvelle loi fédérale sur les conditions de travail dans le domaine des soins infirmiers (LCTS). Mais le projet présenté par le Conseil fédéral est jugé «insuffisant» et «en contradiction directe avec l'initiative populaire», car il ne prévoit ni renfort en personnel ni financement adapté. L'alliance attend des conseillers nationaux qu'ils revoient urgentement leur copie. «Les autorités politiques doivent enfin agir pour favoriser de meilleures

conditions-cadres, revendique Enrico Borelli. Car la question de la santé et des soins concerne chaque citoyen et devrait donc constituer une priorité de l'agenda politique.»

Faute d'améliorations rapides, l'alliance craint que la Suisse puisse voir disparaître des services essentiels comme la pédiatrie, les soins à domicile ou la médecine générale dans certaines régions. La grogne s'invitera donc dans la rue, le 22 novembre prochain. Rendez-vous lors duquel l'Alliance des professions

de la santé entend rappeler l'urgence: pas de couverture en soins fiable sans de bonnes conditions de travail pour celles et ceux qui s'en occupent au quotidien! ■

Toutes et tous à la manifestation des soins! Le samedi 22 novembre, à 14h15, sur la place Fédérale. Transport gratuit, infos et inscriptions sur: [unia.ch/fr/professions-branches/soins-et-accompagnement/manif-des-soins](http://unia.ch/fr/professions-branches/soins-et-accompagnement/manif-des-soins)

# L'initiative sur les multinationales responsables fait bouger le Conseil fédéral

**ÉCONOMIE** Le gouvernement a décidé de présenter un contre-projet indirect au texte soutenu par de nombreuses ONG et des politiciens de tous bords.

Antoine Grosjean

À près d'avoir échoué de justesse en 2020, la Coalition pour des multinationales responsables est revenue à la charge avec une deuxième initiative, déposée en mai. Alors qu'aucune date n'est encore fixée pour la votation, cela a déjà poussé le Conseil fédéral à réagir. Il a en effet annoncé le 3 septembre qu'il allait présenter un contre-projet indirect. Le fait que la nouvelle initiative semble susciter un large soutien populaire a peut-être fait peur au gouvernement. En janvier, à peine deux semaines après son lancement, le texte avait déjà récolté plus de 180 000 signatures et, finalement, ce sont près de 290 000 paraphes qui ont été remis à la Chancellerie fédérale.

La première initiative sur la responsabilité des multinationales avait déjà failli passer la rampe, acceptée par le peuple à 50,7%, mais refusée par une majorité de cantons. Cinq ans plus tard, le but reste le même: obliger les multinationales ayant leur siège en Suisse à respecter les droits humains et les normes environnementales dans tous les pays où elles ont des activités. La version de 2025 prévoit d'instaurer une entité de surveillance indépendante qui pourrait infliger de lourdes amendes aux entreprises ne respectant pas leur devoir de diligence. De plus, les victimes de leurs pratiques auraient la possibilité de demander réparation au civil.

En 2020, l'un des arguments des opposants était que la Suisse aurait fait cavalier seul en imposant une responsabilité civile aux multinationales. Mais les choses ont changé, puisque divers pays européens ont entre-temps introduit des lois allant dans ce sens et que l'Union européenne (UE) a adopté une directive sur le devoir de vigilance en 2024. Désormais, c'est en refusant d'établir un cadre contraignant que la Suisse ferait exception. En 2022, le Conseil fédéral a mis en place de nouvelles règles, mais la Coalition n'y voit qu'un «contre-projet alibi dénué de toute contrainte». Les multinationales sont seulement tenues de rendre des rapports sur leurs activités, sans avoir à répondre des dégâts causés.

#### LES INITIANTS JUGERONT SUR PIÈCE

Les contours du nouveau contre-projet promis ne sont pas encore définis, mais le gouvernement a déjà indiqué qu'il n'irait pas plus loin que les futures réglementations de l'UE. Il attend en particulier de connaître le résultat des discussions sur le train de mesures «Omnibus» de la Commission européenne, dont le but est d'assouplir le cadre réglementaire pour les entreprises. Cela afin de préserver leur compétitivité, une préoccupation que le Conseil fédéral partage. Il prévoit donc d'envoyer un avant-projet en consultation d'ici à la fin de mars 2026.

Du côté de la Coalition pour des multinationales responsables, on voit d'un bon œil le fait que le gouvernement réagisse, mais on reste toutefois dans l'expectative. «Devant l'évidence d'une situation qui ne s'est pas améliorée dans ce domaine et du soutien de la population pour notre initiative, je suis ravi que le Conseil fédéral entre en matière sur le sujet», déclare Dominique de Buman, ancien conseiller national (Le Centre) et fer de lance de la Coalition depuis de nombreuses années. «Mais étant donné certaines de ses orientations récentes, il faudra s'assurer qu'il ne cherche pas à nous endormir et que son contre-projet ne soit pas qu'une coquille vide. S'il ne prévoit aucune sanction, cela ne sert à rien. C'est dans l'intérêt de notre économie d'agir, car les multinationales correctes ne doivent pas être pénalisées par les moutons noirs.»

La Coalition rappelle que des multinationales dont le siège est en Suisse violent régulièrement les droits humains et les normes environnementales, citant entre autres une mine de Glencore qui pollue une région entière au Pérou; ABB et Von Roll qui ferment les yeux sur le travail des enfants dans l'extraction du mica, un minéral; ou encore la société genevoise Louis Dreyfus Company, qui achète du sucre provenant de plantations indiennes où les femmes sont poussées à se faire retirer l'utérus afin de ne pas être absentes de leur poste de travail pour cause de maternité. ■

# LE CONSEIL DES ÉTATS DIT OUI AU PROLONGEMENT DES INDEMNISATIONS POUR LES RHT

**EMPLOI** La Chambre haute a voté à l'unanimité le passage de 18 à 24 mois d'indemnités. Unia, qui soutenait cette revendication, s'en réjouit.

Rocco Zacheo

C'était une revendication qu'Unia défendait depuis une année déjà, aux côtés des partenaires contractuels de la Convention collective de travail de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (CCT MEM). Cette requête a été entendue et adoptée à l'unanimité le 10 septembre par le Conseil des Etats. Désormais, en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT), l'indemnisation versée aux salariés sera prolongée de 18 à 24 mois. La Chambre haute a ainsi accepté la motion de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-E). Une mesure que le syndicat estime revêtir une importance capitale «pour les entreprises de l'industrie MEM qui sont confrontées à des difficultés en raison des droits de douane américains et d'autres fluctuations du marché international. Le chômage partiel est un moyen éprouvé de préserver les emplois dans les situations de crise temporaire.» A cette victoire d'étape, il faudra désormais que s'ajoute celle menant au vote du Conseil national, la semaine du 15 septembre, et que le tout soit entériné par un vote final. Si l'issue positive se confirme lors de ces dernières échéances, la nouvelle réglementation pourra entrer en vigueur rapidement. «Cela permettra de préserver les emplois et le savoir-faire, même en situation de crise. En conséquence, Unia attend des entreprises qui recourent à l'indemnité pour réduction de l'horaire de travail qu'elles renoncent à tout licenciement.» ■



# «L'INITIATIVE DE L'UDC EST TROMPEUSE»

**POPULATION** Alors que le Parlement devait débattre sur l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions», Unia a mené une action à Berne pour dénoncer un sabotage de la protection des salaires.

Manon Todesco

Le 22 septembre au matin, une vingtaine de syndicalistes d'Unia se sont rassemblés sur la place Fédérale, à Berne, lors d'une action visant à dénoncer l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions», débattue le jour même au Parlement. L'action, intitulée «Un loup déguisé en agneau», avait pour but de pointer le caractère mensonger de cet objet, souligne un communiqué de presse. Sous couvert de termes «fallacieux» comme celui de la «durabilité», l'UDC cache ses vraies intentions.

**ATTAQUE SUR LES DROITS DES SALARIÉS** «La métaphore est on ne peut plus claire: sous ses apparences trompeuses, l'initiative cache une attaque frontale contre les droits des salariés en supprimant la libre circulation des personnes et les mesures d'accompagnement qui y sont rattachées, s'est indignée Vania Alleva, présidente du

syndicat. Unia défendra de toutes ses forces la protection des salaires en Suisse et s'opposera au chaos que provoquera cette initiative extrême.» Pour Unia, ce texte, s'il était appliqué, n'apporterait que davantage de sous-enchère salariale, de salariés privés de droits, des divisions et de l'insécurité.

## RASSEMBLER PLUTÔT QUE DIVISER

De son côté, le plus grand syndicat de Suisse défend l'idée des relations régionales avec les pays voisins de l'Union européenne. «La libre circulation des personnes, avec des mesures d'accompagnement fortes pour protéger les conditions de travail, est importante pour garantir l'égalité entre tous les salariés, quelle que soit la couleur de leur passeport, revendique Unia. Avec son initiative, l'UDC veut saboter les règles, les contrôles et les sanctions qui garantissent la protection des salaires en Suisse. Plutôt que le chaos, la mise en concurrence et l'arbitraire, Unia défend



En présence de sa présidente Vania Alleva, Unia a mené une action devant le Palais fédéral pour dénoncer le caractère mensonger de l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions» qui, sous couvert de «durabilité», cache une attaque frontale contre les droits des salariés.

un monde du travail équitable, régi par des règles communes qui protègent l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, sans exception.»

Qu'un contre-projet lui soit opposé, ou pas, Unia alerte sur la dangerosité de cette initiative pour l'ensemble des travailleurs et appelle à la rejeter:

«Nous nous y opposerons de tout notre poids avec une campagne déterminée dans la rue et sur les lieux de travail.» ■

# Les syndicats unis contre la propagande de la droite xénophobe

**DÉBAT** Lors d'une conférence sur la migration, l'Union syndicale suisse, organisatrice de l'événement, a affirmé son intention de lutter avec force contre l'initiative de l'UDC pour limiter la population du pays.

Darija Knezevic, «Work»

Une chose est claire: les politiques xénophobes connaissent un regain d'intérêt, y compris en Suisse. Ce thème a donc marqué la conférence sur la migration organisée par l'Union syndicale suisse (USS) le 13 septembre, à laquelle ont participé une soixantaine de personnes. Pour les invités issus de l'immigration, cette situation est pesante, car ils sont diffamés et utilisés comme boucs émissaires. Et les partis de droite ne cessent de lancer de nouvelles campagnes de dénigrement à leur égard. Le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, a rétorqué: «La Suisse vit de la migration, des personnes qui viennent chez nous pour travailler. Et pour

vivre ici. Nous devons protéger cela!» Dans son discours d'ouverture, le syndicaliste a également souligné que l'«initiative sur la durabilité» de l'UDC n'a absolument rien de durable, car elle constitue une attaque directe contre les salaires et les droits de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses.

## UNE POLITIQUE INHUMAINE

Concrètement, avec cette initiative et sous le couvert de la durabilité, l'UDC souhaite semer le chaos. Son objectif: d'ici à 2050, la Suisse ne devra pas compter plus de 10 millions d'habitants. Avec, comme conséquence, qu'à partir de 9,5 millions d'habitants, le regroupement familial sera refusé et, qu'à partir de 10 millions, plus personne ne pourra immigrer en Suisse. L'initiative

impliquerait également la résiliation des accords bilatéraux avec l'Europe, ce qui affaiblirait la protection salariale de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses.

Damir Skenderović, historien à l'Université de Fribourg, connaît bien les méthodes de la droite: «L'UDC provoque une crise et propose aux électeurs une solution prétendument immédiate.» C'était déjà le cas il y a exactement 55 ans avec l'initiative Schwarzenbach, la droite voulait limiter la proportion d'étrangers à 10%. Cela aurait contraint 350 000 travailleurs et travailleuses à quitter immédiatement le pays. A l'époque, la campagne électorale raciste avait submergé la Suisse d'une vague de xénophobie. Des pancartes «Etrangers indésirables»

étaient accrochées aux portes des cafés. Le projet avait été rejeté à une faible majorité.

Lors de la table ronde sur l'initiative de l'UDC, la présidente d'Unia, Vania Alleva, a également pris la parole: «Ils veulent priver les migrants de leurs droits, ce qui a des répercussions sur tous les travailleurs, sur les instruments de protection contre le dumping salarial, et pour des conditions de travail dignes, que nous avons obtenues de haute lutte, qui disparaîtraient.» Un membre syndical présent dans le public a soulevé cette question: «Quand les personnes migrantes pourront-elles enfin cesser de se contenter de réagir aux attaques et auront-elles la possibilité de formuler elles-mêmes des revendications?» C'était précisément le sujet de la deuxième partie de la conférence.

## RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le thème a été développé avec le groupe de travail sur l'«initiative pour la démocratie», où Tarek Naguib et Agnès Zucca, de l'Aktion Viertiertel, ont parlé de la naturalisation facilitée. Sophie Guignard, de Solidarité sans frontières, et Itziar Marañón, de Campax, ont également donné une conférence sur les «microluttes» et sur la manière de promouvoir la participation politique au niveau local. Un troisième groupe de travail s'est de nouveau penché sur l'initiative de l'UDC et a élaboré des arguments et des stratégies pour s'y opposer. Il existe donc de nombreuses façons de s'engager politiquement, même sans passeport suisse. L'engagement syndical en est une.

A l'issue de la conférence, une résolution contre l'initiative de l'UDC a été adoptée. Le mouvement syndical y affiche clairement son opposition unanime à la propagande haineuse et aux attaques contre les acquis sociaux. ■



Les participants et les participants à la conférence sur la migration à Berne, le 13 septembre dernier.

## BRÈVES

### POUR UNE RECONVERSION ÉCOSOCIALE

Le comité central d'Unia a récemment adopté les grandes lignes de sa stratégie face aux droits de douane américains (39%) qui frappent certaines entreprises exportatrices et appelle à une politique industrielle fondée sur des critères sociaux et écologiques.

Le syndicat salue l'extension du chômage partiel à 24 mois tout en exigeant une compensation salariale intégrale et l'interdiction des licenciements durant la période indemnisée.

Par ailleurs, Unia insiste sur la nécessité d'une reconversion écosociale de l'industrie suisse pour répondre durablement aux crises économique et climatique, à travers la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la relocation des chaînes de valeur et enfin les investissements publics dans des secteurs clés comme la mobilité durable ou la technologie médicale. Enfin, le syndicat réclame une attitude exemplaire en la matière dans les marchés publics (40 milliards par an), afin de soutenir les entreprises responsables. ■ MT

### POLITIQUE CLIMATIQUE TROP TIMIDE

Dans son deuxième examen du cas des Aînées pour le climat contre la Suisse, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé que la Suisse restait soumise à une supervision et qu'elle devrait présenter un nouveau rapport l'année prochaine. L'exigence centrale de l'arrêt historique rendu par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) en avril 2024, à savoir un budget carbone national compatible avec la limite de +1,5 °C, n'a toujours pas été mise en œuvre, regrettent les Aînées pour le Climat et Greenpeace dans un communiqué de presse publié le 18 septembre. Ces organisations dénoncent une politique «largement excessive» en matière d'émissions et exhortent la Confédération à fournir une réponse crédible. «Que faut-il de plus pour que les États comprennent enfin que le réchauffement climatique est un sujet sérieux qui n'a rien à voir avec l'orientation politique? Chaque année qui passe, les catastrophes et les dommages liés au climat continuent de s'aggraver», s'indignent les militantes. ■ MT

# À L'APPEL DES DOCKERS, L'ITALIE SE MOBILISE

**GRÈVE** Les Italiens ont manifesté massivement le 22 septembre pour la Palestine. Parallèlement, les syndicats suisses ont exprimé leur soutien à la flottille internationale pour Gaza



A Gênes, l'appel à la grève des dockers a été suivi massivement, comme partout ailleurs dans le pays.

## Textes Aline Andrey

Le 22 septembre, la mobilisation italienne contre le génocide en cours à Gaza a été d'une ampleur impressionnante. «Tous les principaux ports d'Italie ont été bloqués, ainsi que 90% des transports publics et 50% des chemins de fer», estime le syndicat USB (Unione sindacale di base) et les dockers du CALP (collectif autonome des travailleurs des ports, affilié au syndicat USB). Ce sont eux qui ont lancé l'initiative «Bloquons tout», à la suite d'une assemblée citoyenne, le 11 septembre, à Gênes. Des dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses ont fait grève, dans les transports, les écoles, la santé, les pompiers, les médias, entre autres secteurs, pour protester contre les frappes israéliennes à l'encontre du peuple gazaoui, contre l'économie de guerre, contre le Gouvernement italien qui continue de soutenir Israël, et en solidarité avec la flottille internationale qui amène nourriture et médicaments à Gaza. Quelque 500 000 personnes ont manifesté dans les rues de plus d'une soixantaine de villes, selon le syndicat.

## SOUTIENS SUISSES À LA FLOTTELLA POUR GAZA

Les signes de solidarité aux militants de la flottille internationale pour Gaza actuellement en mer se multiplient. Dans un communiqué daté du 11 septembre, l'Union syndicale suisse (USS) appelle les autorités israéliennes à laisser acheminer l'aide humanitaire et demande «la fin des massacres de civils», «la levée du blocus israélien» et «la libération des otages détenus par le Hamas et des prisonniers illégaux détenus par l'Etat d'Israël». «Les attaques répétées touchant la population civile, la famine provoquée par le Gouvernement israélien et ses actes génocidaires doivent cesser», écrit la faîtière, se joignant aux autres syndicats européens solidaires.

Le 8 septembre, depuis la Sicile, des syndicalistes de Suisse, de Belgique et de France, engagés dans la Global Sumud Flotilla, ont lancé également un appel. Rémy Pagani, membre du Syndicat des services publics (SSP), Barbara Lanthemann, secrétaire syndicale d'Unia, Cédric Caubère, représentant de la Confédération générale du travail (CGT), et Peter Terry, membre de la Fédération générale du

travail de Belgique (FGTB), ont rappelé la détermination de la flottille: «Ouvrir un couloir humanitaire vers Gaza, où la population est enfermée sous blocus et en cours d'extermination.»

### IL Y A URGENCE!

Alors que, le 22 août 2025, l'ONU a officiellement déclaré l'état de famine à Gaza, leur objectif est clair: «Par une action légale et non violente, nous partons lever le siège, forcer l'ouverture d'un corridor humanitaire et contraindre les autorités israéliennes à laisser passer les convois terrestres chargés de denrées vitales. Il y a urgence! Nous pensons que les organisations syndicales de travailleurs attachées à l'autodétermination des peuples et à la paix doivent exprimer encore plus fort leur détermination à faire stopper le génocide en cours à Gaza.»

Ils écrivent également: «Nous appelons nos camarades des syndicats du monde entier à se joindre à l'appel du syndicat des dockers de Gênes qui a montré la voie en affirmant qu'il

bloquerait le port si nos bateaux étaient attaqués.» Et de souligner encore: «Si l'aide est empêchée d'arriver à Gaza, si la flottille est arraisonnée, si nous sommes enlevés par les forces d'occupation israéliennes: alors nous vous appelons à mettre en œuvre toutes les initiatives nécessaires allant jusqu'à la grève pour peser sur l'économie et contraindre les instances nationales et internationales à enfin agir efficacement.»

Notons que, le 16 septembre, le Grand Conseil vaudois a voté pour une résolution demandant au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) d'appliquer sa protection diplomatique et consulaire pour protéger la vingtaine de citoyens suisses participant au convoi humanitaire vers Gaza. Le 19, l'exécutif de la Ville de Genève faisait de même. Au moment de l'impression de ce journal, le DFAE n'avait toujours pas donné réponse. ■

[globalsumudflotilla.org](http://globalsumudflotilla.org)

## LE COURAGE DES DOCKERS EUROPÉENS

«Les dockers ne travaillent pas pour la guerre», tel est l'intitulé de la deuxième réunion de coordination des travailleurs portuaires européens qui se tient le 26 et le 27 septembre à Gênes. Au cœur de ce rassemblement: la paix et la mobilisation contre les armes et les guerres. Comme l'indique leur invitation: «Depuis plusieurs mois, les travailleurs et les travailleuses des docks portuaires européens ont fait ce que leurs gouvernements et

l'UE n'ont pas voulu ou n'ont pas eu le courage de faire: ne plus être complices de la guerre et du génocide des Palestiniens, et lutter contre le trafic d'armes à destination d'Israël et d'autres zones de conflit. A Marseille, Gênes, Tanger et Athènes, ils ont empêché, par des mobilisations et des grèves, le chargement et le déchargement de conteneurs contenant des armes, des munitions ou du matériel militaire.» ■

## RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE PALESTINE

Le 21 septembre, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et le Portugal ont reconnu l'Etat de Palestine. Ils ont été suivis le lendemain par la France, lors de l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Puis cette semaine par d'autres pays: la Belgique, le

Luxembourg, Andorre, Monaco, Malte et Saint-Marin. Dès lors 158 membres de l'ONU sur 193 reconnaissent maintenant la Palestine. Les Etats-Unis, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie, entre autres, s'y refusent toujours. ■

## BRÈVES INTERNATIONALES

### LE BUSINESS AVEC ISRAËL CRITIQUÉ PAR AMNESTY

Parmi les voix qui, de toutes parts, condamnent l'agression du peuple palestinien par Israël, celle d'Amnesty International resurgit une fois encore à travers son dernier rapport, daté du 18 septembre. L'ONG appelle les Etats, les institutions publiques et les entreprises du monde entier à renoncer aux appâts du profit en cessant toute forme d'interaction avec Israël, qu'il soit question du domaine commercial ou, pire encore, du militaire. Dans un long communiqué, l'organisation rappelle un point saillant: «L'occupation prolongée et le système d'apartheid imposé par Israël n'aurait pas pu durer sans un soutien économique ou commercial massif. Pour bombarder Gaza sans relâche depuis 23 mois et commettre le génocide en cours, Israël a eu besoin d'un approvisionnement constant en armes et en technologies de surveillance - rendu possible par des partenaires économiques qui choisissent de fermer les yeux sur l'indéfendable.» Amnesty International désigne 15 entreprises en particulier - «un petit échantillon» -, dont les activités alimentent quotidiennement la tragédie en cours au Proche-Orient. Parmi celles-ci, on croise les deux géants de l'aviation américaine, Boeing et Lockheed Martin, l'entreprise chinoise Hikvision, le constructeur ferroviaire espagnol Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, ou encore le conglomérat sud-coréen HD Hyundai. ■ RZ

### ATTAKES CONTRE LA FLOTTELLA HUMANITAIRE

«Explosions, nuée de drones lourds, brouillage des communications indiquent une possible attaque israélienne sur plus de 500 volontaires civils.» Le communiqué de la Global Sumud Flotilla (GSF), envoyé le 23 septembre, déplore également «la campagne soutenue d'intimidation et de désinformation menée par Israël, visant à discréditer et mettre en danger la vie de plus de 500 civils non armés à bord de la flottille». Son objectif est pourtant totalement pacifique: livrer de la nourriture et des fournitures médicales au peuple gazaoui pour briser le blocus illégal imposé par Israël à la bande de Gaza. Plus d'une septantaine de bateaux de plus de 40 pays, dont la Suisse, naviguent actuellement vers Gaza. «Nous exigeons que tous les États membres de l'ONU - et en particulier ceux dont les ressortissants sont à bord des navires de la Global Sumud Flotilla - assurent immédiatement et facilitent une protection efficace, y compris par la présence d'une escorte maritime, d'observateurs diplomatiques accrédités et une protection étatique, afin que la flottille puisse avancer en toute sécurité et que la mission puisse continuer sans entrave», souligne GSF demandant que le droit l'emporte sur les actes d'anéantissement. «À la lumière de la 80<sup>e</sup> session de l'assemblée générale des Nations Unies, nous appelons tous les États membres à mettre les attaques contre la flottille à l'ordre du jour de l'Assemblée et à adopter une résolution traitant de ces violations graves.» Waves of freedom, association suisse participant à la flottille, critique aussi vivement le silence et l'inaction du Département fédéral des affaires étrangères qui n'a toujours pas donné réponse à la lettre ouverte, signée par plus de 1400 personnes, demandant la protection diplomatique de la vingtaine de participants suisses. ■ AA

### MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ À GENÈVE

Le mouvement BDS (Boycott désinvestissement sanctions) de Genève appelle à la mobilisation le samedi 27 septembre pour mettre la pression sur les autorités suisses. Face à la situation en Palestine «plus effroyable que jamais», il demande le boycott d'Israël et des entreprises complices, des sanctions immédiates et le désinvestissement de toutes les entreprises et institutions soutenant financièrement Israël. Plus de 35 associations et collectifs genevois appellent également à manifester. Le cortège partira de la place de Neuve. Rendez-vous est donné à 13h30. ■ AA



## INDUSTRIE

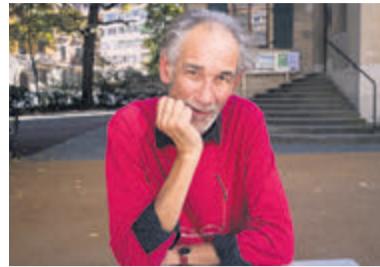
Les délégués syndicaux se forment aux négociations salariales.

PAGE 11

## DROITS

Manifester pacifiquement est un droit humain fondamental.

PAGE 13



## PAUSE CAFÉ

Jean-Daniel Jimenez, syndiqué depuis ses 15 ans.

PAGE 14

# LE SYNDICAT DÉNONCE DES VIOLENCES DE GENRE

**HARCÈLEMENT** Les agressions sexuelles subies par deux employées d'Adoc Nettoyages font réagir Unia Neuchâtel. Le syndicat rappelle le devoir de l'employeur de protéger la santé des salariées.

Aline Andrey

«Le patriarcat se porte à merveille chez Adoc Nettoyages!» C'est par ces mots qu'Unia résume les conditions de travail dans l'entreprise sise à Neuchâtel. A l'origine de cette condamnation, les témoignages recueillis par le syndicat de deux employées agressées, à aucun moment soutenues par leur direction, permettent de visibiliser un problème systémique. «J'aimais mon travail, mais tout a changé au moment où mon collègue a touché mon corps sans que je sois d'accord. Ça m'a mise très mal à l'aise et j'ai eu peur. (...) Je ne savais pas quoi faire, je ne savais pas si je devais continuer sans en parler ou risquer de perdre mon travail en osant le dire à quelqu'un.» Une autre raconte le harcèlement sexuel subi, victime elle aussi d'attouchements par la même personne. «Je n'ai pas pu l'éviter. Je me suis sentie humiliée, mais surtout en insécurité. Chaque fois que je devais retourner au travail, je me rappelais ce geste qui n'était pas acceptable.» Ces deux personnes ont lancé des procédures individuelles auprès du Tribunal des prud'hommes contre leur employeur. Ainsi qu'une plainte au niveau pénal.

### LA DIRECTION RÉFUTE

Le 18 septembre, devant l'entreprise, Unia Neuchâtel, accompagné par des membres du collectif neuchâtelois de la Grève féministe, a dénoncé publiquement l'entreprise, car la direction a préféré protéger l'auteur des violences

plutôt que les femmes victimes. «Malgré les nombreuses tentatives de discussions, la direction s'est contentée de nier, minimiser et détourner les faits initiaux. Plutôt que de prendre ses responsabilités, l'entreprise a préféré accuser lesdites femmes de tous les maux», s'insurge le syndicat dans un communiqué. Pire: «La directrice d'Adoc a diminué les heures de travail de l'une et rompu sa promesse de contrat fixe pour l'autre, mettant cette dernière dans une situation particulièrement précaire au niveau de son permis de séjour», souligne Silvia Locatelli, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel. Un troisième cas a été porté à la connaissance d'Unia, révélant une problématique généralisée dans l'entreprise. «Cela fait plusieurs années que des employées viennent se plaindre, mais ce n'était jamais allé aussi loin.»

La problématique dépasse cette entreprise. «Le secteur du nettoyage emploie beaucoup de femmes étrangères, avec des contrats précaires, et des situations personnelles fragiles: famille monoparentale, permis de travail provisoire... Les cadres sont généralement des hommes et les lieux sont souvent des espaces fermés (Adoc se trouve dans un sous-sol par exemple, ndlr). Autant d'éléments propices à l'exercice du pouvoir et à une hiérarchie forte. Ces problèmes systémiques irradient malheureusement toute la société. Heureusement, des employées commencent à dénoncer ce qu'elles subissent», précise Edy Zihlmann, responsable du secteur nettoyage d'Unia



Le 18 septembre, Unia a dénoncé le traitement des employées victimes d'agression dans l'entreprise Adoc Nettoyages, à Neuchâtel.

Neuchâtel. Comme l'ont scandé les secrétaires syndicaux et les militantes présentes, les employées ont droit au respect, à la protection et à la justice. ■



Notre vidéo:  
evenement.ch/videos

Une ligne téléphonique baptisée «Confiance» a été mise en place par la commission paritaire de la CCT romande du nettoyage. Elle offre écoute et conseils en cas de mobbing, de harcèlement, de stress, de discrimination, de dépression ou encore de conflit de travail: 0800 06 06 00. cppren.ch/hotlineconfiance

Pour les victimes de violences sexistes et sexuelles, le Service d'aide aux victimes de Neuchâtel répond également: 032 889 66 49.

# Visibiliser Unia sur les médias sociaux

**NUMÉRISATION** Unia est sur TikTok depuis quelques mois, renforçant sa présence vidéo sur les médias sociaux déjà existants. Retour sur les enjeux de cette évolution avec la présidente du journal.

Manon Todesco

La révolution numérique est bien en marche, et personne n'y échappe, même pas L'Événement syndical (L'ES). Depuis quelques années, en parallèle du print, le journal romand d'Unia est aussi présent sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram. Depuis 2024, la rédaction est active sur YouTube, plateforme sur laquelle près de cent vidéos ont été postées pour vous informer en images de l'actualité syndicale. Et, depuis quelques mois, un compte francophone Unia a été créé sur TikTok, alimenté et géré par l'équipe de L'ES qui a récolté près de 25 000 vues en seulement quelques mois. L'objectif des médias sociaux est le même que celui du journal papier: relayer, décortiquer et vulgariser les campagnes et les luttes syndicales et politiques, mais de manière plus visuelle, condensée et dynamique. Véronique Polito, vice-présidente d'Unia et présidente de L'Événement syndical, revient sur cette évolution.

## QUESTIONS RÉPONSES

Quelle est la stratégie de numérisation des journaux syndicaux chez Unia?

Unia vient de fêter ses 20 ans. Depuis sa fondation, les journaux représentent un instrument de communication important avec nos

membres. Mais, en 20 ans, la société a beaucoup changé et les moyens de communication ont connu une révolution. Aujourd'hui, les salariés que nous organisons sont toutes et tous dotés d'un smartphone... qu'ils soient maçons, techniciennes, vendeurs ou aides-soignantes. Les travailleurs ont pris de nouvelles habitudes et nous constatons qu'ils s'informent de plus en plus par le biais de leur téléphone portable. C'est pour cette raison que nous avons mené une discussion avec nos rédactions romande, suisse alémanique et tessinoise, dans le but d'évoluer vers une communication numérique. Pour nous, il ne s'agit pas d'abandonner le journal papier, mais plutôt de développer avec nos rédactions un concept de communication «multicanal» qui rend l'information syndicale plus largement accessible, tout en renforçant la visibilité d'Unia sur les canaux numériques.

### En quoi, en tant que syndicat, est-ce important d'être présent sur ces médias sociaux?

Beaucoup de salariés dans les branches d'Unia sont actifs aujourd'hui sur les réseaux sociaux. Par exemple sur YouTube, TikTok, Instagram ou Facebook. En quelques années, les réseaux sociaux sont devenus une source d'information pour un très large public. Pour certains, il s'agit de la source principale d'information. Pour être proche des travailleurs, Unia ne doit pas seulement assurer une présence sur le lieu de travail, mais aussi être en mesure de rejoindre les

salariés sur les canaux numériques. Cela est essentiel pour les informer sur leurs conditions de travail, mais aussi les sensibiliser aux questions politiques qui les concernent, comme, par exemple, les attaques sur les salaires ou les réformes des retraites.

### Quels sont vos objectifs en tant que syndicat? Quel message souhaitez-vous faire passer?

Nous voulons faire connaître Unia auprès des salariés, les sensibiliser au rôle joué par les syndicats dans la protection des salaires et la défense des conditions de travail. Par le biais des réseaux sociaux, nous pouvons mieux nous adresser aux jeunes générations qui ne

connaissent pas les syndicats. Nous avons fait de bonnes expériences sur TikTok en Suisse alémanique où nous avons, en seulement cinq mois, fait plus de 500 000 vues. Nous avons touché un public essentiellement entre 25 et 35 ans. Les plus jeunes ne sont généralement pas informés du rôle des syndicats et des possibilités de s'organiser collectivement pour prendre leur destin en main. Les rejoindre sur leurs canaux de communication nous permet de faire passer un message: «Tu n'es pas seul-e! Ensemble, nous sommes plus fort-e-s.» ■

**WWW.EVENEMENT.CH**

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK.COM/EVENEMENT.CH

INSTAGRAM.COM/EVENEMENT.CH

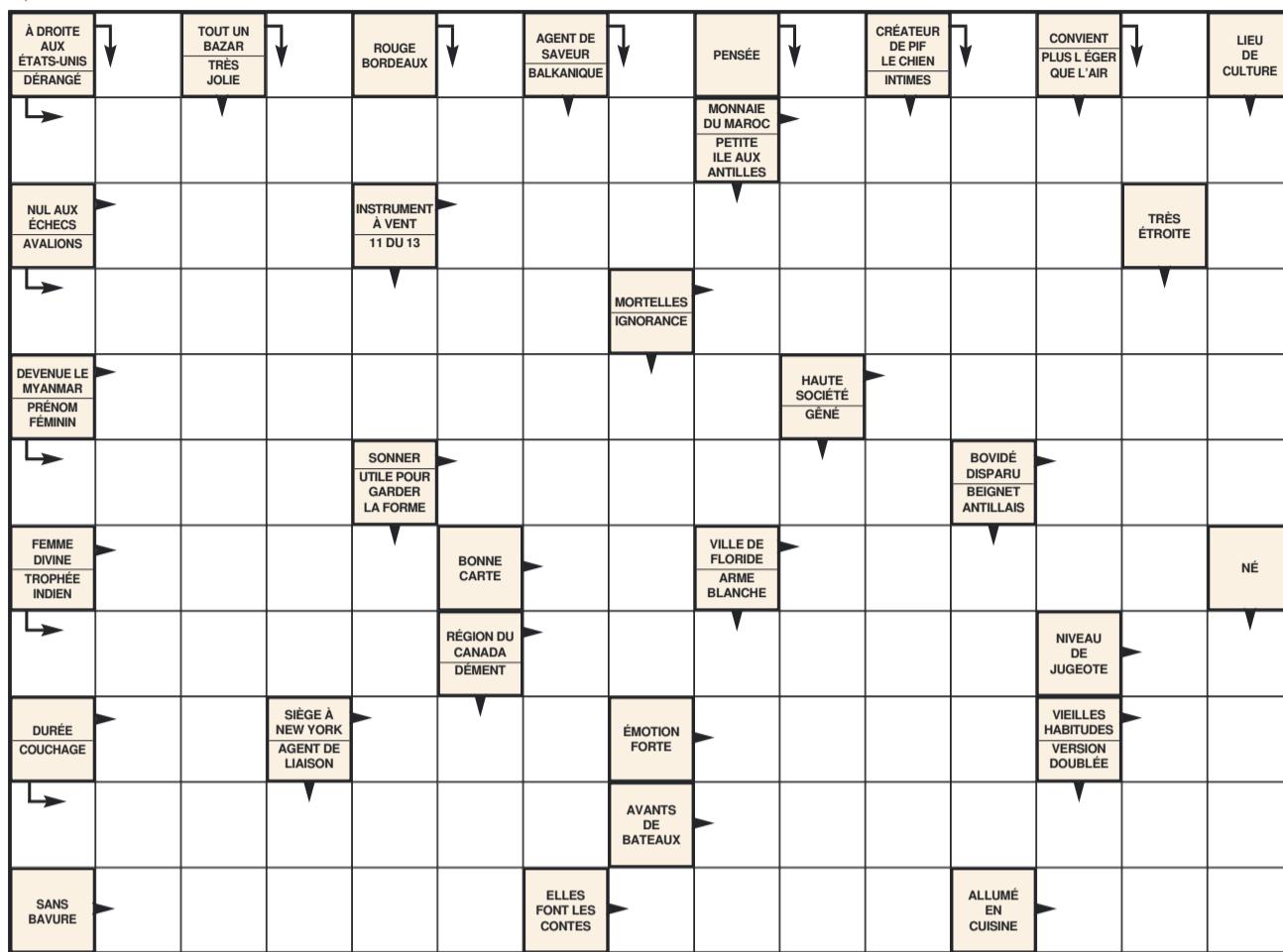
YOUTUBE.COM/@EVENEMENTSYNDICAL

WWW.TIKTOK.COM/@UNIA\_SWITZERLAND

DÉCOUVREZ NOS VIDÉOS



## À VOS CRAYONS



© FORTISSIMOTS.COM

## FACILE

		4		7	6	1
7	5			1	4	
3		4	5		7	
1	6		7	3	5	4
8		7	1	4		6
		8		6	2	1
2		9			7	6
9	1	2	8			

## DIFFICILE

		8	4			5
3				6	9	8
	1				7	
		3	2			7
7	3	5	7	8	9	6
1	2	3	5	4	6	9
8	4	6	3	2	1	5
2	8	5	4	2	1	7
3	5	7	8	4	3	2
6	9	1	2	7	8	4

## RÉSULTATS

N	E	T	I	T	E	F	E	S	F	E	U
L	I	I	T	E	R	E	I	E	T	R	A
S	A	N	O	N	U	P	E	R	U	S	
I	S	I	S	A	S	M	I	A	M	I	
E	L	S	A	T	I	N	T	E	R	H	
B	U	V	I	O	N	S	L	E	T	A	
P	E	R	T	U	R	B	E	D	R	H	
R	A	G	S	I	A	V					

5	6	8	1	3	2	7	4
4	1	9	7	8	5	3	2
7	3	2	6	9	4	8	5
1	2	3	5	7	8	9	6
8	7	5	4	6	1	5	8
9	4	6	3	2	1	7	3
2	8	5	4	2	1	6	9
6	9	7	8	4	3	2	1

DIFFICILE

6	9	1	2	7	8	4	5
4	2	3	9	1	5	8	7
5	7	8	3	4	6	2	9
8	4	5	7	1	5	4	9
1	6	2	7	9	3	5	8
3	1	4	5	6	9	7	2
7	5	6	8	2	1	3	4
2	8	9	4	3	7	6	1

FACILE

## AGENDA UNIA

### BIENNE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**Bienné:** lundi à jeudi, 14h-17h30. Permanence téléphonique 032 329 33 33: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30. Vendredi 9h-11h30.

**Granges-Longeau:** pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

**Lyss:** le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

### FRIBOURG

#### PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

**Bulle:** rue de Vuippens 29.

**Fribourg:** rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

#### BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

**Locations:** Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zurcher, route de la Parquerie 2, La Tour-de-Trême, 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

### GENÈVE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur

rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. **Envoi des formulaires U1:** geneve.pdu1@unia.ch

#### GROUPE DES RETRAITÉS

**Comité des retraités:** Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

### NEUCHÂTEL

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

##### La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

**Ouverture des secrétariats:** lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

##### Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 15h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

**Ouverture du secrétariat:** mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

##### Le Locle

Pas de permanence syndicale.

**Ouverture du secrétariat:** jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

**Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90:** lundi à vendredi,

#### 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

**Fleurier:** place de la Gare 3. Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

**Chaux-de-Fonds:** av. Léopold Robert 67. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

**Le Locle:** Crêt Vaillant 19. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

**Neuchâtel:** avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

### TRANSJURANE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

##### Secrétariat de Delémont

**Téléphone:** lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

**Delémont:** rue de la Jeunesse 2.

Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

**Porrentruy:** rue des Baïches 18.

Lundi, 13h30-17h30.

**Saint-Imier:** rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30.

**Tavannes:** rue du Quai 20.

Jeudi, 13h30-17h30.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

# LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX FOURBISSENT LEURS ARMES POUR LES NÉGOCIATIONS SALARIALES

**INDUSTRIE MEM** Comme chaque année à cette saison, Unia donne des cours sur l'art de la négociation aux membres de commissions du personnel. Reportage.

**Antoine Grosjean**

«La négociation est une science», lance Raphaël Thiémard, responsable du secteur horloger chez Unia, devant une trentaine de délégués syndicaux. Mieux vaut donc s'initier à cette science avant d'aller affronter sa direction pour réclamer des augmentations de salaires. «C'est souvent dans la première demi-heure que cela se joue. Si vous êtes bien préparés, ça déstabilise les patrons, car en général ils vous sous-estiment.»

Comme chaque année à la saison des négociations salariales, Unia organise dans toute la Suisse une série de cours à l'intention des commissions du personnel (CoPe). L'une de ces formations a eu lieu le 19 septembre dans les hauts de Lausanne, pour des délégués et des déléguées de l'industrie MEM (machines, équipements électriques et métaux) venus de toute la Suisse romande.

## UN CONTEXTE PARTICULIER

L'enjeu ne change guère au fil des ans: préserver - voire renforcer - le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs face à l'augmentation du coût de la vie et à la traditionnelle hausse des primes d'assurance maladie. Mais cette année, avec les droits de douane américains et les incertitudes qui planent sur l'économie, la tâche sera encore plus ardue que d'habitude. Il est donc plus que jamais nécessaire de fourbir ses armes.

Raphaël Thiémard rappelle quelques règles de base, tirées de sa propre expérience: «Tout d'abord, vous devez commencer par consulter le personnel pour définir vos revendications. Cela vous permettra également de montrer à la direction que vous n'êtes pas seuls, que les collègues sont derrière vous. Car pour négocier, il ne suffit pas d'avoir raison, il faut aussi avoir un rapport de force favorable.»

De plus, il est essentiel de tenir un procès-verbal, afin de garder une trace de ce qui a été dit. «Récemment, je me suis trouvé face à une direction qui proposait soudain une augmentation moins importante que ce qu'elle avait évoqué dans une précédente séance, raconte Raphaël Thiémard. On leur a ressorti le procès-verbal et ils ont dû s'incliner.» Par ailleurs, pour disposer d'arguments solides en faveur d'augmentations de salaires, il est nécessaire de

bien connaître la situation financière de son entreprise. Tant la Convention collective de la branche que la Loi fédérale sur la participation stipulent que les entreprises doivent fournir aux représentants du personnel toutes les données utiles à la négociation. Certaines reculent à le faire, mais Unia recommande vivement d'insister, car c'est un droit inaliénable. «Pour moi, si la direction refuse, c'est qu'elle n'a pas envie de négocier», estime un des participants au cours.

«Pour négocier, il ne suffit pas d'avoir raison, il faut aussi avoir un rapport de force favorable»

Raphaël Thiémard, Unia

Maël Mühlmann, économiste à Unia, explique qu'il y a également d'autres sources d'information: «Les entreprises cotées en Bourse ont l'obligation de publier un rapport annuel. Sinon, on peut trouver beaucoup de renseignements dans les médias ou sur des bases de données officielles. Et il est aussi important de se parler entre collègues, car chacun, dans son domaine, possède des informations sur la marche des affaires. Enfin, beaucoup d'entreprises font réaliser des audits externes pour savoir où elles se situent par rapport à la concurrence, en termes de salaires. Cela aussi vous pouvez exiger d'y avoir accès.»

## UNE CONJONCTURE PAS SI MAUVAISE

L'économiste dresse un rapide tableau de la situation actuelle. Selon lui, les rapports annuels des entreprises cotées en Bourse au sein de Swissmem, l'association patronale de la branche, montrent que les chiffres d'affaires et les commandes sont moins mauvais que ce qu'affirment leurs dirigeants. Quant aux droits de douane américains, il convient d'examiner cela au cas par cas: «Même dans les entreprises qui ne sont pas directement touchées, des patrons utilisent cet argument pour dire qu'ils ne peuvent pas accorder d'augmentations de salaires. Mais en général, la situation est moins grave qu'ils ne le prétendent. C'est seulement quand les exportations vers les Etats-Unis représentent plus de 20% du chiffre d'affaires que cela devient



Cette année, avec les droits de douane américains et les incertitudes qui planent sur l'économie, négocier des augmentations de salaires sera encore plus ardu que d'habitude. D'où l'importance de bien se préparer.

problématique. Mais dans l'industrie MEM, on est entre 5,9% et 10%.» Maël Mühlmann se penche plus en détail sur les résultats des entreprises dont des membres des CoPe participent au cours, expliquant quels chiffres sont importants et comment les interpréter. Il souligne entre autres l'évolution des salaires de certains CEO, dont l'un a vu sa rémunération grimper de 22% en un an, ce qui représente une hausse de plus d'un million de francs à l'année. «Donc, les augmentations de salaires sont possibles!» ironise-t-il. A côté de cela, les 2,5% d'augmentation générale que revendique Unia ne semblent pas démesurés... Et il n'y a pas que les patrons, les actionnaires aussi sont choqués: «Leurs dividendes augmentent chaque année sans qu'ils aient besoin de le demander. Alors que la productivité s'est accrue de 10,5% en dix ans dans l'industrie MEM, la valeur ajoutée créée par les employés n'est pas redistribuée, déplore l'économiste. Si on tient compte

de l'inflation, la majorité des salaires sont plus bas qu'en 2016. Il y a un besoin de rattrapage évident.» Et cela serait sans doute encore plus flagrant si l'Indice suisse des prix à la consommation prenait en compte les primes d'assurance maladie. Mais ce n'est pas le cas, même si c'est un vieux cheval de bataille des syndicats.

## NE PAS CÉDER À LA PRESSION

Pour conclure, Raphaël Thiémard conseille aux membres des CoPe de ne jamais prendre de décision hâtive et de ne surtout pas céder aux pressions du genre «c'est à prendre ou à laisser» et «c'est maintenant ou jamais». «Si vous obtenez un résultat, ne signez rien tout de suite. Rappelez à la direction que vous devez d'abord le faire valider par le personnel. Et si vos collègues n'en sont pas satisfaits, il faut reprendre les négociations.» Mais plusieurs participants au cours racontent s'être retrouvés face à un mur, avec des patrons qui ne voulaient

rien lâcher. «On nous répond: si vous n'êtes pas contents, allez voir ailleurs», témoigne un Genevois. «En cas d'impassé, répond Raphaël Thiémard, vous avez le droit de demander que le syndicat intervienne.» Il n'est pas forcément facile de faire le pas, et de durcir ainsi le ton des discussions, mais Maël Mühlmann considère que ça en vaut la peine: «L'an dernier, l'une des CoPe, qui avait obtenu la plus importante augmentation de salaires, avait fait appel à Unia.»

A l'issue de cette demi-journée de formation, les participants se sentent mieux armés pour partir au front. «Je suis ces cours chaque année, confie une déléguée. Cela nous donne des arguments pour justifier nos prétentions.» Un membre d'une autre CoPe confirme: «Les directions sont bien préparées, mais nous, on n'est pas des économistes. C'est notre responsabilité envers nos collègues de nous former pour négocier.» ■

# Crash sur les salaires

**AVIATION** Les autorités zurichoises estiment que le personnel naviguant d'Air Baltic, opérant sous la bannière Swiss, n'est pas considéré comme détaché. Le syndicat Kapers vient de déposer un recours.

**Manon Todesco**

Début septembre, la Direction des affaires économiques du canton de Zurich a statué que les employés de cabine d'Air Baltic n'étaient pas considérés comme du personnel détaché, bien qu'ils opèrent au départ de Zurich sous la bannière de Swiss et dans des avions de la même compagnie.

Les autorités prétendent qu'en dehors de la maintenance au sol, le contrat de wet lease avec Air Baltic ne présente aucun rapport avec la Suisse qui justifie l'application de salaires suisses. Le syndicat du personnel de cabine Kapers dénonce une décision lourde de conséquences. «Affaiblir la protection du personnel navigant, c'est ouvrir les vannes au dumping salarial dans tous les secteurs, dénonce

Sandrine Nikolic-Fuss, présidente du personnel de Kapers. Faire entrer les standards de dumping dans les airs, c'est les amener aussi au sol.» Le syndicat, aux côtés d'anciens employés, a déposé un recours auprès du Tribunal administratif du canton de Zurich le 16 septembre.

Depuis 2022, la compagnie lettone Air Baltic vole pour le compte de Swiss au départ de Zurich. On appelle cela du wet lease. Les équipages portent l'uniforme d'Air Baltic, mais fonctionnent au sein de l'appareil opérationnel de Swiss. Les salaires, en revanche, sont conformes aux standards letttons, à savoir environ 1500 francs brut par mois, contre 3868 francs pour le salaire de base en Suisse. Or, ils assument les mêmes responsabilités que les équipages Swiss: assurer la sécurité des passagers, participer aux briefings et

effectuer les contrôles sécuritaires de la cabine, coordonner l'embarquement, appliquer les procédures d'urgence et d'évacuation et prodiguer, le cas échéant, les premiers soins médicaux. Ils sont formés à la lutte contre l'incendie à bord, à la gestion et à la désescalade de passagers agressifs ou violents, ainsi qu'à la protection de l'équipage et des passagers en situation de crise.

## INÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Pour Kapers, cette inégalité de traitement n'est pas tenable. Le Seco est saisi. «Après deux ans de procédure, ce dernier ainsi que l'Office de l'économie du canton de Zurich ont statué que c'était bien du détachement de personnel», rapporte la syndicaliste, aussi maître de cabine chez Swiss depuis 26 ans. Mais Swiss et

Air Baltic ont attaqué cette décision en déposant un recours auprès de la Direction de l'économie du canton de Zurich; laquelle a finalement rendu un jugement contraire aux premières instances, niant tout rapport significatif avec la Suisse et donc les obligations qui en découlent.

«Le travail suisse est externalisé, exerçant une pression à la baisse sur les salaires, et les emplois locaux sont progressivement remplacés par du personnel employé à moindre coût via des contrats hors du cadre légal suisse, alarme la présidente de Kapers. Cette pratique exploite leur travail et sape la protection salariale en Suisse. Quant aux mesures d'accompagnement, qui étaient censées empêcher le dumping salarial, le cas d'Air Baltic démontre que, dans les faits, elles échouent.» Dans ce contexte de turbulences,

Kapers exige que les mesures d'accompagnement et de lutte contre le dumping salarial soient strictement appliquées, tout comme la protection des emplois en Suisse contre ces modèles de sous-enchères. «Nous prônons qu'à travail égal, il y ait un salaire égal et une protection égale», conclut Sandrine Nikolic-Fuss. Enfin, nous demandons des droits syndicaux pleins et entiers pour les équipages étrangers en wet lease, lorsqu'ils sont déployés en Suisse.» De son côté, l'Union syndicale suisse dénonce un jugement «erroné et inacceptable» qui «accentue la pression sur les salaires dans l'aviation». La faîtière s'oppose fermement à ce que Swiss externalise ses vols à des sous-traitants qui ne versent pas de salaires suisses. ■

# LES MODÈLES DE POUVOIR POLITIQUE EXPLIQUÉS AUX ENFANTS

Destiné à la jeunesse, le livre «Le pouvoir, c'est moi!» décrypte via des portraits de dirigeants l'organisation de sociétés à travers les âges. Aussi instructif que ludique.

Sonya Mermoud

**D**e Cléopâtre à Trump en passant par Alexandre le Grand, Louis XIV, Bokassa ou encore la reine d'Angleterre, le documentaire jeunesse *Le pouvoir, c'est moi! Dictateurs, présidents, rois et autres leaders* explore à travers une galerie de portraits plusieurs modes de gouvernances. Entre seigneurs, shoguns, rois, monarques, dictateurs, papes et autres leaders, l'ouvrage propose un voyage passionnant à la découverte de civilisations, de régimes politiques et de grandes figures connues ou oubliées de dirigeants. Son auteure, la journaliste Caroline Stevan – qui a aussi signé *Citoyennes* – a, comme dans sa dernière publication, travaillé avec l'illustratrice lettone Elina Braslina. Destiné à des enfants dès l'âge de 10 ans, enrichi de dessins attrayants, le texte aborde avec clarté et légèreté de ton une variété d'organisations de sociétés. Et passe en revue, au gré d'une frise chronologique, plusieurs systèmes où

se déclinent différentes formes de pouvoir, tantôt partagé, tantôt concentré dans les mains d'une seule personne ou d'un petit groupe. Le livre évoque aussi dans ces processus le rôle joué par les religions et les croyances, la descendance, etc., jusqu'à la création de l'Etat démocratique. Un modèle plongeant, rappelons-le, ses racines dans la Grèce antique, même si les femmes et les étrangers n'avaient alors pas pour autant voix au chapitre.

#### ENTRE TYRANIE ET DÉMOCRATIE

Rembobinant le fil du temps, l'auteure entame son récit à la préhistoire où apparaît le premier chef connu. Il s'agit d'un homme ayant vécu il y 6000 ans avant notre ère, découvert dans une nécropole à Varna, en Bulgarie, à côté d'un sceptre de 1,5 kilo d'or et de nombreux bijoux. Caroline Stevan poursuit son exploration, parcourant les siècles pour présenter plusieurs types de gouvernances, des plus tyanniques aux plus démocratiques et ouvertes. Des plus mystiques aux plus matérialistes. On fait par exemple un bout de chemin avec les seigneurs du Moyen Age, aux droits illimités ou presque. On s'approche «des yeux baissés, un poids sur la tête en signe d'humilité» de l'empereur inca, fils du soleil. La Révolution française marque un tournant dans la participation des peuples à leur destin avec son expansion dans tout l'Occident et dans les ex-colonies du monde. On suit des samouraïs, un Jean-Bedel Bokassa «empereur de Centrafrique» en 1977, couronné serré de milliers de diamants sur la tête, circulant sur un carrosse d'or et de bronze, et écrasant toute voix discordante... On découvre que, chez les familles invitées, il n'y a ni chef ni système judiciaire, mais que toute mauvaise action, accès de colère ou gestes brusques risquent de se solder par une exclusion du groupe dans un environnement particulièrement hostile. On marche dans les pas de



ELINA BRASLINA / IMAGE TIRÉE DU LIVRE

Comme dans sa dernière publication, la journaliste Caroline Stevan a travaillé avec l'illustratrice lettone Elina Braslina. Enrichi de dessins attrayants, le texte aborde avec clarté et légèreté de ton une variété d'organisations de sociétés.

Staline, de la reine Elisabeth, ou encore de la première présidente de Suisse Ruth Dreifuss, etc., incarnant chacun une autorité aux multiples visages.

#### DES CLÉS DE COMPRÉHENSION DU MONDE

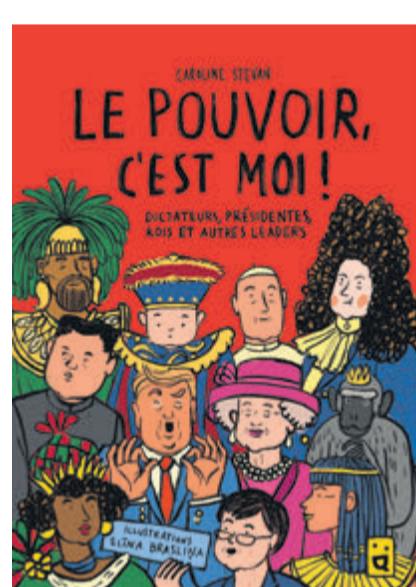
Le livre consacre également un chapitre aux différentes déclinaisons des dictatures, à leur dénomination souvent mensongère, aux oligarchies, aux doctrines populistes et à leurs recettes simplistes... Avec le souci de l'auteure

d'apprendre à son public-cible les mots qui caractérisent différents régimes et mouvements et surtout les enjeux qui leur sont liés. Autant d'informations propres à offrir aux jeunes des clés de compréhension du monde. Doublé de l'intention, à l'heure où les démocraties se fragilisent, de semer des graines dans leur volonté demain de les défendre.

Aussi instructif que ludique dans sa présentation et la manière d'aborder

les sujets, *Le pouvoir, c'est moi!* comprend encore un quiz et des jeux. Il facilite l'accès à une matière complexe, potentiellement rébarbatif. Et devrait être mis dans les mains de tous les futurs citoyens... ■

«Le pouvoir, c'est moi! Dictateurs, présidents, rois et autres leaders», Caroline Stevan, illustrations Elina Braslina, Editions Helvetic, septembre 2025, 184 pages.



## Sardinières: une grève historique

En Bretagne, la grève des sardinières de Douarnenez, en 1924, est toujours considérée comme un symbole des mobilisations ouvrières féminines. Un livre en retrace l'histoire.

Jean-Claude Rennwald

**C**ent ans après la grève des sardinières de Douarnenez, en Bretagne, la localité abrite toujours des usines de conserverie. Des sites où les conditions de travail restent difficiles, mais où les ouvrières se sont mises une nouvelle fois en grève, en mars 2024! Tout cela, on l'apprend dans l'excellent petit ouvrage de Tiphaine Guéret, journaliste indépendante, *Ecoutez gronder leur colère. Les héritières des Penn sardin* (têtes de sardines, en breton, ndlr) de Douarnenez.

#### 46 JOURS DE GRÈVE EN 1924

Cette grève est emblématique pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'un jour de novembre 1924, 2000 ouvrières de toutes les conserveries de sardines de la ville débrayèrent pour exiger la valorisation de leurs salaires de misère. Ensuite, parce que la grève, dure et violente, dura 46 jours, ce qui est extrêmement long. Ensuite encore, parce que cette action fut essentiellement menée par des femmes, qui battaient le pavé

au son de *L'Internationale*, levant le poing contre leurs conditions de vie inhumaines.

#### LES PATRONS CAPITULENT

Comme le souligne Tiphaine Guéret, la grève sera finalement un succès. En effet, le 6 janvier 1925, les usiniers (patrons) capitulent. Ils accordent aux travailleuses une augmentation de salaire, la reconnaissance du droit syndical, la majoration des heures de nuit (à partir de minuit), le paiement des heures supplémentaires et la protection des grévistes contre le renvoi. Ce qui fait dire à l'auteure de ce magnifique ouvrage: «Une page de l'histoire ouvrière de la Bretagne – et de la France – vient de s'écrire.» Avant de préciser que cette grève provoque une mobilisation enthousiaste jusque dans les rues de Paris et inquiète ceux qui, quelques années à peine après la Révolution russe, craignent de voir Douarnenez se transformer en «laboratoire du bolchévisme».

#### LA GRÈVE DE 2024 FAIT DU BIEN

Grâce à Tiphaine Guéret, on apprend non seulement qu'il y a encore des

usines de conserverie de sardines à Douarnenez, mais qu'en plus, quelque 250 travailleuses et travailleurs se sont mis en grève chez Chancerelle, la plus ancienne sardinerie du monde, le 11 mars 2024! Le contexte est difficile, car cette entreprise familiale a muté en groupe capitaliste financier, a commencé à délocaliser (au Maroc) et occupe essentiellement une main-d'œuvre étrangère de femmes exilées. Malgré cela, et même si cette fois l'arrêt de travail ne dure qu'un jour, un accord est négocié avec la direction. Il prévoit notamment une revalorisation du taux horaire de 2,3%, 50 euros supplémentaires sur la prime de vacances et 10 euros de plus sur la prime d'habillage. Ce n'est pas rien, mais certaines travailleuses estiment que ce résultat est trop modeste. Beaucoup d'ouvrières se réjouissent toutefois de l'élan impulsé par le débrayage de mars 2024. «Ça fait du bien de faire la grève, dira l'une d'elles. A la production, presque toutes les filles ont fait grève sauf les intérimaires.» Tiphaine Guéret ajoutant: «La découverte de la grève, c'est aussi celle des stratégies militantes.» ■



Tiphaine Guéret, «Ecoutez gronder leur colère. Les héritières des Penn sardin de Douarnenez», Éditions Libertalia.

## L'ESPRIT PUBLIC, C'EST L'AVENIR

Sous le titre *L'avenir, c'est l'esprit public* (Seuil, 2025), Clémentine Autain, députée de Seine-Saint-Denis, dissidente des Insoumis, militante féministe et écrivaine, publie toute une série de propositions qui sont autant de pistes en vue de satisfaire nos besoins véritables, notamment par la justice fiscale. Ses idées nouvelles se nomment Sécurité sociale de l'alimentation, ticket climat, service public du réemploi et de la réparation.

Clémentine Autain rappelle qu'à la fin des années 1980, on avait promis aux gens que la privatisation des services publics allait mieux satisfaire leurs besoins. Or, c'est le contraire qui s'est produit: manque de personnel dans les trains régionaux pour intervenir en cas de panne, fermeture de multiples bureaux de poste et de classes d'école, doublement en vingt ans du nombre de femmes en âge de procréer se trouvant à plus de trois quarts d'heure d'une maternité.

Clémentine Autain est d'avis, pour renverser la table, qu'il faut «fédérer les classes populaires des villes et des campagnes, unir les gauches et les écologistes pour, adossé à la mobilisation sociale et citoyenne, transformer nos vies». ■ JCR

# «MANIFESTER PACIFIQUEMENT EST UN DROIT HUMAIN FONDAMENTAL»

**RÉPRESSION** Amnesty International Suisse se dit préoccupée par la réaction des autorités lors des manifestations pro-israélienne et pro-palestinienne du 18 septembre à Lausanne.



Le 18 septembre, à Lausanne, près de 2000 manifestants, dont des personnes âgées et des enfants, se sont retrouvés coincés au centre-ville par les forces de l'ordre. Les personnes à la tête du cortège, ainsi que des journalistes et des photographes, ont essayé des jets d'eau et des gaz lacrymogènes tirés par la police.

Manon Todesco

La police lausannoise est de nouveau pointée du doigt. Après avoir fait les gros titres cet été pour des faits de racisme, de discrimination ou encore pour des cas de violences policières, les forces de l'ordre font encore couler de l'encre. En cause, la tenue de deux manifestations pacifiques dans la capitale vaudoise le 18 septembre, l'une pro-israélienne et l'autre pro-palestinienne. Alors que la première a été déplacée à Ouchy, la seconde a été

activement bloquée au centre-ville, notamment par l'usage de la force, à savoir canons à eau, gaz lacrymogènes ou encore matraques, afin d'empêcher que les contre-manifestants se rapprochent de la manifestation pro-israélienne. Dans un communiqué de presse publié le lendemain, Amnesty International Suisse exprime sa vive préoccupation face aux interventions policières. «Manifester pacifiquement est un droit humain fondamental garanti par la Constitution et les traités internationaux de droits humains, en particulier

par la Cour européenne des droits de l'homme, souligne Anita Goh, responsable de campagne à Amnesty Suisse. Toute autorité publique est tenue de le protéger, de le respecter et de contribuer à sa réalisation.» L'ONG rappelle que le recours à la force est strictement encadré et ne peut être utilisé qu'en dernier recours, dans le respect des principes de nécessité, proportionnalité et non-discrimination. «Les images relayées par les médias suggèrent que ces principes n'ont pas été respectés», estime-t-elle.

#### POUR UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Par ailleurs, Amnesty International dénonce les discours des autorités qui assimilent les manifestations non autorisées à des actes illégaux ou interdits. «Une manifestation est présumée pacifique tant que les autorités ne démontrent pas le contraire», reprend Anita Goh. Le droit de réunion pacifique ne peut être restreint sur la base de suppositions ou de craintes infondées. Le caractère «illégal» d'une manifestation pacifique, en vertu du droit national, n'a pas d'impact sur

l'obligation des autorités à la protéger et à la faciliter.»

L'organisation ajoute que les contre-manifestations pacifiques doivent pouvoir se tenir à portée de vue et d'ouïe de la manifestation qu'elles visent à critiquer. «Les autorités ne doivent pas donner la priorité à un rassemblement au détriment d'un autre, mais chercher des solutions équitables et transparentes permettant à chacun de faire entendre sa voix», conclut Anita Goh. ■

# Hommage sous surveillance

**POLICE** L'utilisation d'un drone et des interpellations ont marqué l'hommage à Roger Nzoy, fin août à Lausanne. Les participants dénoncent un climat de surveillance.

Bathsheba Huruy, «Le Courier»

Le 30 août dernier, environ 300 personnes se sont rassemblées à Lausanne pour honorer la mémoire de Roger Nzoy Wilhelm, abattu par la police à Morges quatre ans auparavant. Organisée par le collectif «Justice 4 Nzoy», cette journée commémorative mêlait concerts, prises de parole et stands associatifs, dans une ambiance revendiquée comme inclusive, populaire et non violente.

L'autorisation a été le fruit de négociations de longue haleine avec les autorités municipales. A plusieurs reprises, les demandes initiales du collectif ont été refusées et ce n'est qu'à quatre jours de la date prévue qu'un lieu a finalement été attribué: la place du Château, en surplomb de la cathédrale.

Dès le début des festivités, plusieurs personnes relèvent une forte présence policière dans les environs: agents en civil et en uniforme, voitures stationnées à proximité, allées et venues autour de la place. Un dispositif que certains jugent disproportionné au vu du caractère pacifique de l'événement. Sin, membre du collectif «Justice 4 Nzoy» et coorganisatrice de la manifestation, décrit une atmosphère sous tension: «C'était un moment de mémoire qu'on tentait de rendre autant joyeux que possible. On a ressenti cette forte présence policière comme une façon de dire: on vous regarde, on vous encadre, on vous cible.» Pour elle, ce climat peut dissuader de se joindre à l'événement: «Dans le collectif,

on essaie de rendre ces rassemblements les plus inclusifs possible. Mais quand il y a une telle pression policière, ça empêche certaines personnes de venir, notamment celles sans papiers ou avec des procédures en cours. Ça les met directement en danger.»

A la tombée du jour, ce sont les clignotements d'un drone que l'on peut voir au-dessus des participants, et des agents en tenue anti-émeute sont visibles dans les rues adjacentes. Ce n'est pas la première fois que le drone est repéré ce jour-là. Nabassa\* (prénom modifié), 21 ans, raconte s'être trouvé en début de soirée dans un parc de la vieille ville avec des amis, avant de rejoindre la place du Château. «Le drone nous suivait déjà. On le voyait bouger avec ses lumières.» Plus tard, une fois les concerts terminés, Nabassa quitte les lieux avec son groupe. Il est un peu plus de 21h30. A la Riponne, une trentaine de policiers les attendent. «Ils nous ont bloqué le chemin. Contrôle d'identité, fouille, questions... ça a duré une demi-heure», raconte-t-il. Trois de ses amis sont emmenés au poste. Lui reste sur place. Il affirme que le drone les a suivis jusque-là, puis jusqu'au restaurant où ils se sont ensuite rendus: «C'est la première fois qu'on se fait suivre comme ça.» Pour lui, ce ciblage ne fait pas de doute: «Il y avait plein d'autres gens, mais c'est nous qu'ils ont contrôlés. On est noirs, on est arabes. Je pense que c'est pour ça.» Contactée à ce sujet, la police municipale indique «ne pas commenter ses dispositifs», sans confirmer ni infirmer l'usage d'un drone ce jour-là ni ses modalités d'engagement. Le témoignage de Nabassa, évoquant une poursuite hors du cadre spatio-temporel du rassemblement, soulève néanmoins des questions juridiques, d'autant que le Ministère

public affirme n'avoir autorisé aucune mesure de surveillance dans ce contexte. La police confirme toutefois que trois personnes majeures ont été interpellées ce soir-là, «en lien avec les émeutes de Prélaz des 24 et 25 août».

#### LÉGALITÉ EN QUESTION

Pour Clémence Demay, chercheuse en droit à l'université de Lausanne, la légalité d'un dispositif de surveillance dépend de la manière dont il est employé. «Dans le cadre d'une manifestation, la police peut intervenir pour prévenir des troubles à l'ordre public, mais elle doit respecter les droits fondamentaux et, en particulier, la proportionnalité dans son intervention et les moyens mis en œuvre», explique-t-elle. Une surveillance est donc envisageable, à condition qu'elle soit ciblée et motivée. Si elle est plus générale, elle doit rester sans enregistrement de données, annoncée, et justifiée.

En dehors du lieu ou de la durée de l'événement, si des mesures de surveillance ciblées se poursuivent, «on entre potentiellement dans le champ des mesures de surveillance pénale, qui doivent être autorisées par le Ministère public, voire par un juge», poursuit-elle.

Dans le cadre de ses recherches, la juriste constate que les manifestations sont de plus en plus souvent considérées comme des actions potentiellement criminogènes, et leurs participants surveillés de manière indifférenciée ou sur la base de critères flous. «Ce glissement est problématique», observe-t-elle. «La liberté de réunion est une forme d'expression démocratique protégée, quand bien même un rassemblement véhicule des idées critiques.» ■

## VAUD MOBILISATION FACE AUX ATTAQUES CONTRE LE SERVICE PUBLIC

Le mécontentement monte dans le canton de Vaud. Après des manifestations à la vallée de Joux et à Château-d'Œx contre les coupes dans les hôpitaux, les syndicats SSP, FSF et Sud appellent à une grande manifestation le 2 octobre à Lausanne.

Dans un communiqué, intitulé «Programme d'austérité: la limousine du Conseil d'Etat doit rentrer au garage» (en référence aux déplacements avec chauffeur privé, pour un montant de plus de 10 000 francs, de deux conseillères d'Etat de droite jusqu'à Davos), ils pourfendent les coupes dans le secteur de la santé, à l'Université de Lausanne et dans la fonction publique. Le 23 septembre, lors d'une réunion, le Conseil d'Etat a encore confirmé aux syndicats sa volonté d'imposer une contribution «de crise», ce qui équivaut à une réduction de 0,7% du salaire brut à partir de la classe salariale 6. Le gouvernement prévoit aussi la non-indexation des salaires pour 2026. Les syndicats soulignent pourtant que l'endettement du canton est en baisse, s'élevant seulement à 0,71% du PIB (la Confédération est à 17%, l'UE à 81%, les USA à 121%). Par ailleurs, ils indiquent que la fortune officielle est d'environ 2 milliards de francs. «Mais l'élément déterminant que le Conseil d'Etat feint d'ignorer est l'état désastreux de pans entiers des services publics et parapublics dont les prestations ne sont souvent assurées que grâce au travail acharné et aux dévouements d'employé·es sous-payé·es et soumis·es à une pression constante.» Ce sont ces travailleuses et ces travailleurs, ainsi que les usagers et les usagers des services publics et parapublics du canton «qui vont payer au prix fort ce projet de rééquilibrage avec des conditions de travail péjorées et des prestations dégradées», déplorent encore les syndicats. Et de conclure: «Le choix "d'équilibre" du Conseil d'Etat n'est pas une fatalité, c'est un choix politique.» ■ AA

## PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Jean-Daniel Jimenez

## «ÊTRE SYNDIQUÉ FAIT PARTIE DE MON ADN»

Antoine Grosjean



Dans la galaxie des membres d'Unia, il se qualifie lui-même de «mouton à cinq pattes». Car, Jean-Daniel Jimenez, bien que fidèle à l'organisation interprofessionnelle, est actif dans un secteur qui n'est pas couvert par celle-ci: la fonction publique. «Ce qui compte, c'est que je suis affilié à un syndicat, peu importe lequel, car ils travaillent ensemble.» Maître d'enseignement à la Haute école de travail social de Genève (HETS), ce grand type de 61 ans à la voix douce est très engagé dans la défense des intérêts de sa corporation, malgré son profil syndical atypique. Notamment au travers des associations professionnelles et du comité de la Caisse de pension de l'Etat de Genève, où il vient d'achever son troisième et dernier mandat, et dont il a même été le président.

«Je suis syndiqué depuis mes 15 ans, confie-t-il. Cela fait partie de mon ADN.» C'est sa mère, très engagée pour toutes sortes de causes, qui lui a transmis le gène du militantisme. Leur appartement de la Cité d'Onex, l'un des premiers ensembles HLM dans la Suisse d'après-guerre, était devenu un point de convergence des jeunes du quartier. «À l'époque, il n'y avait pas grand-chose à faire à Onex, alors j'amenaïs beaucoup de copains et de copines à la maison. Il y avait une cinquantaine d'adolescents qui fréquentaient l'appartement. C'est devenu l'Association du 6e.» Mais les pétardades des bogues parqués au pied de l'immeuble ne sont pas du goût de tout le monde. «On voulait nous expulser, alors ma mère nous a conseillé de faire une pétition. Finalement, nous avons pu rester.» Cela a même contribué à la naissance de la Maison onésienne, une maison de quartier qui existe toujours aujourd'hui. «Les gens ont pris conscience qu'il n'y avait rien pour les jeunes dans le quartier.»

Jean-Daniel Jimenez ne s'en cache pas, il n'était pas très scolaire. «J'ai fini ma scolarité obligatoire sans être promu. Du coup, on ne voulait de moi nulle part, même pas à l'Ecole de culture générale.» Seuls les PTT – ancien nom de la Poste – lui donnaient sa chance, en l'engageant comme apprenti facteur. «J'y suis resté sept

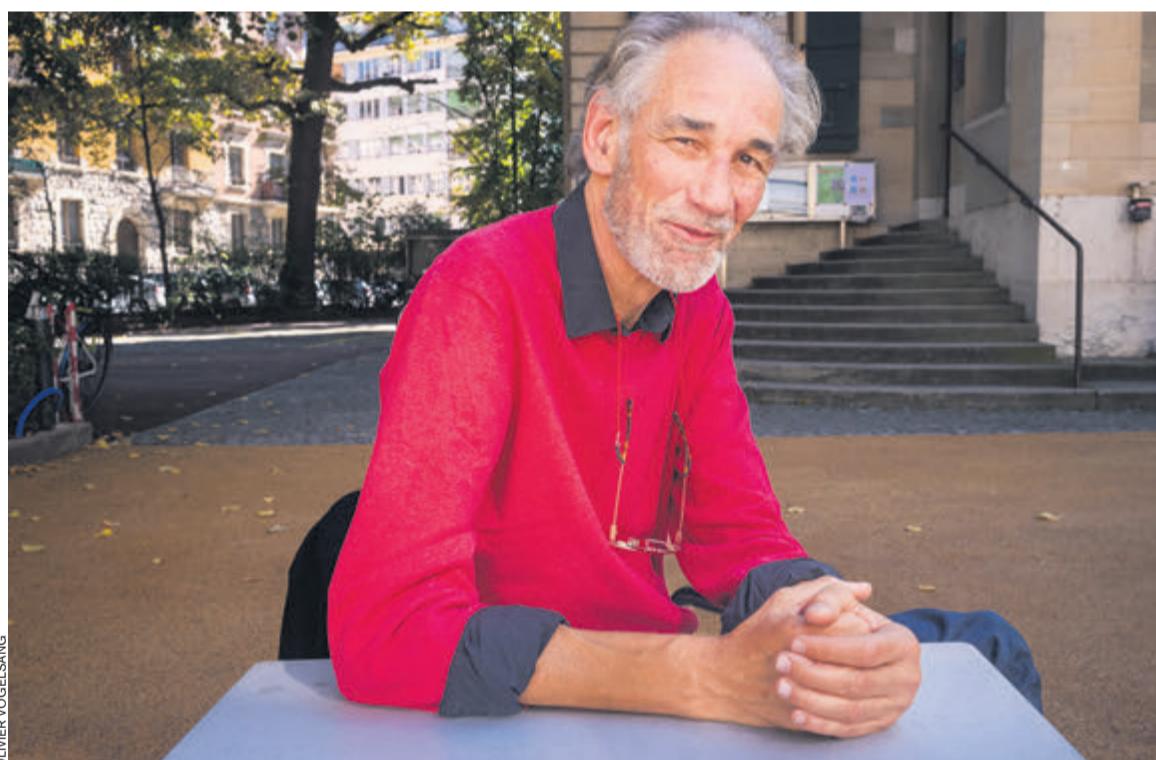
ans, mais ça n'a pas été une expérience formidable.» Il y fait toutefois ses premières armes syndicales, puis il entre à l'Institut d'études sociales (devenu par la suite la HETS), en temps qu'étudiant en emploi à l'Hospice général. Il obtient son brevet fédéral, avant de décrocher un master en politique sociale.

## PARTISAN DU DIALOGUE ET DU CONSENSUS

À l'Hospice, il devient assez vite membre de la commission du personnel, qu'il finira par présider, ce qui lui donnera l'occasion de mener une grève. Aujourd'hui, il se dit plus partisan du dialogue et du consensus que des prises de positions radicales. «Je ne crois pas au grand soir, avoue-t-il. Peut-être que j'ai vieilli.» Néanmoins, il considère son métier comme une forme d'engagement social. «Cela peut créer des tensions avec mes collègues chercheurs, mais pour moi, il est difficile d'être purement objectif en parlant de politique sociale.» Un credo que ce jeune grand-père tente de transmettre à ses étudiants: «Il s'agit de poser des jalons leur permettant de comprendre le monde dans lequel on vit. Je suis convaincu qu'on ne peut pas faire de travail social si on n'a pas de base politique, si on ignore comment les institutions fonctionnent.» Après être passé par d'autres syndicats, que des dé-saccards ou des déceptions le feront quitter, puis fait une «pause syndicale» de plusieurs années, il adhère à Unia, dont des proches à lui sont membres de longue date, à l'instar de Jocelyne Haller, ex-députée de Solidarités. Un parti où il a lui-même milité, se présentant d'ailleurs deux fois aux élections cantonales, sans succès.

Plus jeune, Jean-Daniel Jimenez, passionné de photo, se rêvait grand reporter. Mais il n'a aucun regret, étant plutôt fier de son parcours, qui prouve qu'on peut réussir même en partant de peu. ■

Notre vidéo:  
[evenement.ch/videos](http://evenement.ch/videos)



OLIVIER VOGELSANG

C'est sa mère, engagée pour de nombreuses causes, qui a transmis à Jean-Daniel Jimenez le gène du militantisme.

## POING LEVÉ

## CES ENTREPRISES QUI ENTERRENT LA DÉMOCRATIE

Par Rocco Zacheo

**Un paysage lugubre** surgit chaque année, au moment où la Confédération syndicale internationale (CSI) publie la liste de ces entreprises qui menacent la démocratie dans le monde. La cuvée 2025 déploie un inventaire court mais saisissant de sept élus, dans lequel on croise des géants connus de tous, qui font régulièrement l'objet de rapports affligeants quand ils ne sont pas lourdement amendés par la justice pour des manquements aux codes régissant le marché, les données privées ou les conventions qui règlent le monde du travail. D'autres acteurs, moins en vue, s'y retrouvent également, des colosses plus discrets, médiatisés avec parcimonie, mais dont la capacité de nuisance s'avère être tout aussi puissante. Qui sont-ils donc, ces malfaiteurs qui mettent en danger les équilibres démocratiques, qui attaquent les acquis des travailleurs et qui sabordent toute tentative de répondre aux urgences climatiques et écologiques?

**Au-devant de la vitrine**, voici donc, sans surprise, Amazon, que son fondateur Jeff Bezos a façonné au fil des ans depuis le statut de simple fournisseur de biens de consommation à acteur obscur de l'industrie de l'armement et financeur de figures de l'extrême droite américaine. L'entreprise dépense des fortunes pour faire pression sur le Gouvernement américain et maintenir son statut privilégié en tant que fournisseur d'un système informatique utilisé par l'armée. Elle est aussi active, dans ce même domaine, en Angleterre. Elle soutient par ailleurs le projet israélien de cloud «Nimbus», qui permet de surveiller, cibler et, au besoin, éliminer les ennemis du pays. Parallèlement, et de manière opportuniste, son CEO s'est rangé du côté de Donald Trump dès sa réélection, en faisant don d'un million de dollars lors de son investiture. Aux Etats-Unis, tout comme en Europe, Amazon cumule les amendes (1,6 milliard de dollars depuis 2010) pour avoir enfreint la protection de la vie privée, pour non-respect des salaires de ses employés et de leurs heures de travail, pour effraction à la protection des consommateurs, de l'environnement et de l'emploi.

**Amazon est une matrice.** Car on constate que son modèle ne fait que se répéter quasi à l'identique lorsqu'on se tourne vers deux autres géants américains: depuis Meta Platforms Inc. de Mark Zuckerberg jusqu'à Space Exploration Technologies (Space X) d'Elon Musk. Ici encore, dérives du libertarisme – idéologie dans les faits liberticide –, collusions avec les sphères les plus réactionnaires du pouvoir, lobbying intense, mépris pour les travailleuses et les travailleurs et pour les questions écologiques, sont des règles qui structurent un solide mode opératoire. A leurs côtés encore, citons l'exemple d'Anduril Industries, entité peu ou pas connue du grand public. Spécialisée dans la conception de machines à tuer autonomes, l'entreprise est également active dans l'élaboration de programmes d'IA facilitant la surveillance des civils et l'action visant à identifier, cibler et neutraliser la menace. On retrouve son nom à la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, notamment. Parmi les principaux donateurs de proches de Donald Trump au Congrès, la boîte compte un taux de personnel syndiquée de... 0%. Avec ses six complices présents dans la liste, elle a ceci aussi d'extrêmement inquiétant qu'elle semble échapper quasi toujours aux règles et aux législations en vigueur en Occident. Signe d'une impuissance ou d'une complicité grandissante du politique avec le monde de la grande industrie et des géants de la technologie. ■

Le rapport est à lire ici: [ituc-csi.org](http://ituc-csi.org)

L'INFORMATION  
N'A JAMAIS  
EU AUTANT DE  
VALEUR.

Investissez  
dans son  
indépendance!

Abonnez-vous  
dès 17.-/mois



LE COURRIER

# TRAIN FANTÔME DANS LA MORNE PLAINE



## L'INSTANTANÉ

Photo Thierry Porchet

**L'**OC, construit en 1894, est certainement le train au trajet le plus court de Suisse. Reliant Orbe à Chavornay, cette ligne surnommée «Ottawa-Chicago» ne parcourt en effet que 3,9 km entre les deux localités. Le train effectue actuellement ses derniers voyages, car il va être remplacé l'an prochain par des rames CFF. Traversant courageusement cette morne plaine, il me fait penser au train fantomatique du film *Le Voyage de Chihiro*. ■

## CONVIVIABULE, UNE ASSOCIATION POUR D'AUTRES FUTURS

**P**eut-on imaginer un autre monde, dans nos quotidiens marqués par toutes sortes de chapes anxiogènes? Cette question, qui traverse les esprits de penseurs aux horizons disparates ou, plus simplement, de femmes et d'hommes qui bâissent des chemins alternatifs dans leurs existences, a trouvé un terrain fertile à Neuchâtel. Ici, une sorte de laboratoire à idées a vu le jour voilà cinq ans, incarné par une association au nom évocateur: Conviviabule, étiquette qu'il faut entendre comme bulle de convivialité. Ce que mijote depuis 2020 cette entité nous

renvoie vers des formes presque inespérées d'optimisme. A travers des conférences - une par mois en moyenne - et des projets variés (festivals, ateliers...), on explore les scénarios grands et petits qui peuvent rendre le futur plus désirable, en essayant de donner des réponses à la nécessité d'opérer une transition écologique et sociale. Autant d'idées qu'on pourrait retrouver en partie dans l'action menée par le Britannique Rob Hopkins, dont la philosophie est ancrée dans le concret. A savoir la défense des villes en transition et, plus dans le détail, l'enseignement de

la permaculture dans des instituts spécialisés. A Neuchâtel, scientifiques, artistes et militants prolongent cette envie de faire autrement, de sortir des diktats, en posant une question récurrente en introduction de chaque intervention: «Et si...?» La démarche a connu un succès grandissant, attesté par une fréquentation assidue de ces rendez-vous. Mais également par la large «consommation» faite du podcast «Conviviabule», disponible en écoute libre, qui permet de rattraper les conférences manquées. L'essor se manifeste enfin à travers les partenariats noués avec d'autres acteurs

de la Ville et du Canton. La Haute Ecole-Arc Santé, le théâtre du Pommier et le Club sont de ceux-là. Dans ce dernier, d'ailleurs, feront escale les prochains invités. L'auteur et conférencier Pablo Servigne (27 octobre), tout d'abord, qui s'intéresse aux questions liées à la transition écologique, à l'agroécologie, à la collapsologie et à la résilience collective. Puis, Gabriel Malek (20 novembre), militant écologiste et fervent défenseur de la «décroissance prospère». ■ RZ

conviviabule.ch



## DE BIAIS

Christophe Gallaz

### NOTRE VOYAGE DES FRAGMENTS JUSQU'AUX VESTIGES

**J**e me promenais l'autre jour en lisant une forêt majestueuse en songeant au mot fragment qui désigne, selon les dictionnaires, ce qui reste d'un objet cassé. Ou la part extraite d'une œuvre. Ou l'élément d'un texte qui s'érige en citation. Me revinrent alors en mémoire tous ces débris de choses, qu'elles fussent matérielles ou non, qui m'avaient renseigné sur le monde dès l'âge de cinq ou dix ans. Que j'avais repérés par hasard, comme ces bribes de connaissances glanées à l'école ou dans les journaux. Ou ces moments de chansons écoutés

en boucle infinie. Tout cela qui m'avait fabriqué vaille que vaille et le fait encore.

C'avait été les scintillements de la lumière qui dansait sur les vagues du lac en me narrant son allégresse, avec les épaisseurs du mystère opaque en dessous. Ou les feuilles du verger tombées sur le sol en automne, qui me racontaient les cycles gouvernant ma propre existence. Ou les sentiers de bave luisante esquissés par les limaces à la surface des jardins alentour, qui transformaient son humus en un sanctuaire enluminé. Ou les cailloux formant les pierriers alpins, qui m'instruisaient du temps long réduisant les montagnes en miettes avant le sable.

Tel fut pour moi le bénéfice de toutes ces fractures instituées dans les réalités environnantes, de toutes ces fissures pressenties autour de moi comme en moi, de tous ces intervalles perceptibles entre les choses et les choses, entre les choses et les gens, entre les gens et les gens, et dans le grand corps du Vivant du non-humain. Tous ces espaces qui se proposaient à moi, qui m'attendaient, où ma curiosité

déambulait, où mon intelligence s'éprouvait, où ma liberté se déployait.

\*  
C'est à ce moment-là que j'entendis grossir, du fond de la forêt, des rumeurs de scies mécaniques et des fracas de troncs qui s'écroulaient, au point que le cours de mes pensées en fut dévié. Glissa vers l'hypothèse voulant que l'existence même des fragments qui m'avaient constitué, avec ces espaces entre eux, avec ces fissures et ces intervalles, avait fini par créer des poches d'angoisse moderne inouïe dans le corps de notre espèce.

Qui perçoit en effet ces failles et ces vides, à mon inverse, comme les signaux du pire. Comme les symptômes de l'Incertain qui désassure, du flottement qui dissout les limites, du perplexe qui s'interroge alors qu'il faudrait trancher, de la dissidence qui contre-produit, du chaos qui pourrait subvertir, et globalement du désordre impropre à l'exercice de tout pouvoir subalterne ou sommital sur autrui. Et c'est pour cette raison, poursuivis-je en moi-même, que nous nous sommes armés dans tous les sens du vocabulaire, c'est-à-dire de la tête

citoyenne aux mains policières et militaires. En nous instituant comme les dominants furieux du Vivant planétaire. Comme les fusilleurs enragedés des migrants et des marginaux. Comme les dénonciateurs exaltés d'un terrorisme imaginé partout.

Et comme les suppresseurs acharnés de toute diversité parmi nos congénères et dans l'ordre non-humain - si ce n'est comme les profiteurs de ce Dieu vengeur annonçant l'Apocalypse jusqu'au tréfonds des États-Unis dévoyés, qui rentabilisent jusqu'aux peuples extrémistes assassinés en les érigent martyrs et prophètes insignes.

\*  
C'est alors que je pressentis, en continuant de marcher au bord de ma forêt déchiquetée par ses tueurs escortés désormais par tout un cortège de bétonneurs, une sorte de métamorphose insensée: tous mes fragments nourriciers d'autrefois s'étaient mués en vestiges.

Alors qu'ils avaient incité mon âme d'enfant à les relier poétiquement pour en faire une conversation, ou pour en déduire un récit, ou pour les agencer comme une mélodie que l'orchestre

universel pourrait jouer, ils s'étaient comme éteints. De simples restes. De simples résidus, bientôt effacés à leur tour, de tout ce qui disparaît. De simples témoins. De simples traces. Aussitôt défilèrent dans mes panoramas imaginaires les derniers pans d'un glacier montagnard en train de fondre, les derniers requins dans leurs îles océanes, les derniers oiseaux dans leur ciel sans barreaux, les derniers insectes dans leurs prairies, les derniers vers de terre dans leurs galeries, les derniers morceaux du Mormon vaudois dévoré par ses cimetières onctueux, les dernières convulsions d'une neutralité suisse ouverte au monde, les derniers scientifiques au sein des nouveaux empires, et bien d'autres braves encore. Ainsi s'allongeait mon inventaire mental au voisinage du carnage forestier quand j'aperçus, à quelques mètres à peine au-dessus de moi, comme un éclair blanc touché de brun. Un pinson s'était posé sur la branche d'un arbre encore debout avant d'y dérouler son chant. Vaillance, me dis-je, et repartis d'où j'étais venu. ■

# DU PLOMB EN OR

Nicolas Regamey pratique l'imprimerie «à l'ancienne», avec des caractères en plomb et des presses dont certaines sont de véritables pièces de musée. Un art qui reste pourtant bien vivant.

**Antoine Grosjean**  
Photos Olivier Vogelsang

**P**ousser la porte de son atelier, niché au pied de la vieille ville de Lausanne, c'est embarquer pour un voyage dans le temps. Celui d'avant l'ère numérique, quand le métier d'imprimeur devait plus à Gutenberg qu'à Microsoft ou Hewlett-Packard. Dans cet antre où l'on arrive à peine à poser un pied devant l'autre entre les presses massives, les stocks de papier et tout le fatras qui s'y accumule jusqu'au plafond depuis deux décennies, Nicolas Regamey, 44 ans, perpétue avec talent et jovialité l'art de la typographie au plomb.

Ses machines ancestrales - la plus ancienne est une presse à bras de 1824 - sont les véritables maîtresses des lieux, dont elles occupent en grande partie l'espace physique et sonore. D'ailleurs, chacune porte un prénom. Il y a là Yvonne, Albert, Edwige, Maximilien, Marthe et d'autres. «Comme ça, quand elles ne marchent pas bien, on peut les enguirlander. Ça évite une séance de psy!» rigole l'artisan.

#### LE SOIN DU DÉTAIL

Ces belles mécaniques, dont plusieurs graphistes ont tiré le portrait pour l'occasion, sont au cœur d'un livre qu'il peaufine pour célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire de son «Atelier typographique de la Cité». Un bel ouvrage en reliure pleine peau, soigné comme tout ce qui sort des presses du Lausannois, qu'il s'agisse de livres, cartons d'invitation, prospectus, papier à lettre ou faire-part de naissance, entre autres. Des artefacts où la qualité et l'élégance des matériaux le disputent à la finesse de l'impression, du gaufrage ou de la dorure. Une autre manière de transformer le plomb en or...

Cet ouvrier au look aussi anachronique que son métier, qui arbore une moustache en guidon et une casquette gavroche perpétuellement vissée sur le crâne, s'est donné pour mission de maintenir en vie un savoir-faire en voie d'extinction. Mais malgré la dimension mémorielle et pédagogique de son travail, à travers les démonstrations et les journées portes ouvertes qu'il organise, ainsi que les stagiaires qu'il accueille régulièrement, son atelier est loin d'être un musée. Son carnet de commandes n'a rien de fictif.

#### UNE IA AVEC UNE ÂME

Le jour de notre passage, Nicolas Regamey s'affaire à imprimer des cartes de visite en carton gris-brun. «La cliente voulait des cartes très épaisses, mais cela passe mal dans les machines modernes.» Il y a d'autres sortes de travaux que seules d'anciennes presses permettent de réaliser, comme le gaufrage, le timbrage à

chaud avec des dorures ou la découpe. Son slogan: «L'impression artisanale, la seule IA qui donne une âme à vos imprimés.» Toutefois, il souligne que son activité est complémentaire aux technologies plus récentes. «Près d'ici, il y a une imprimerie numérique, avec laquelle on s'envoie des clients réciproquement. Il y a des choses qu'eux peuvent faire et pas moi, et vice-versa. Il y a aussi des petits boulot que les autres imprimeries ne veulent plus prendre, car ce n'est pas rentable.» Parmi ses spécialités, le typographe

produit des billets de train rétros, rappelant l'époque révolue où le contrôleur portait sa pince à composter à la ceinture, comme les cow-boys leur revolver. Un travail qui sied bien à ce férus de trains à vapeur, membre depuis ses 12 ans de l'Association du Chemin de fer-musée Blonay-Chamby. Bon an mal an, il imprime ainsi environ 200 000 de ces petits rectangles colorés en carton rigide, pour des événements historiques ou des lignes de chemin de fer touristiques. Pour ce faire, il utilise notamment deux presses spéciales

que les CFF lui ont prêtées, moyennant quoi il leur confectionne ces bons vieux tickets quand l'occasion se présente. Lorsqu'il a reçu ces machines à imprimer les billets de train, plus personne n'était capable de lui expliquer comment s'en servir. «J'ai dû apprendre sur le tas. L'autre jour, j'ai encore découvert par hasard une fonction que je ne connaissais pas.» Tel un mécano avec sa locomotive, Nicolas Regamey bichonne ses presses. «Comme toute mécanique, ce sont de vieilles grandes capricieuses. Il ne suffit pas

d'appuyer sur un bouton pour lancer l'impression. Il faut être un peu bricoleur. Hier, j'ai passé toute la journée à refaire les réglages de l'une d'elles.» A l'instar d'une presse en fonte de 1840 joliment ornée, sauve de la casse, la plupart de ces machines ont été récupérées pour rien au gré des rencontres et des opportunités. Toutes sont en état de marche, même si certaines ne sont utilisées qu'une ou deux fois par an.

#### UN FONDU QUI A DU CARACTÈRE

Il y a cinq ans, cet insatiable curieux s'est aussi mis à fondre lui-même des caractères en plomb sur une fondeuse-composeuse monotype. Et depuis peu, il apprend à graver ses propres moules à lettres. Une tâche extrêmement minutieuse, exercée en partie à la main avec une minuscule fraiseuse. «Il faut essayer, se tromper et, en fait, c'est passionnant. Si je n'avais pas d'impératifs économiques, je ne ferais que graver tout le temps! D'après une association américaine, il n'y a plus que seize personnes dans le monde entier qui maîtrisent encore ce savoir-faire. Ça fait peur...»

Paradoxalement, Nicolas Regamey vient, à la base, du monde digital. «C'est un peu un hasard si je suis devenu typographe au plomb. Je n'ai jamais eu de plan de carrière. C'est plutôt une histoire de rencontres et de passion.» Après avoir fait le gymnase, en section commerciale, il suit une formation de webmaster, ce qui l'amène à travailler dans une start-up. «J'avais une bonne place, j'étais satisfait, mais mon patron a insisté pour que je prenne des cours de graphisme. Et là, l'un de mes profs avait une presse à débarrasser. Je l'ai récupérée et c'est ainsi que tout a commencé.»

#### UNE PASSION CONTAGIEUSE

Par la suite, il apprend toutes les ficelles du métier auprès de typographes, pendant deux ans, tous les samedis matin, avant de se lancer à son propre compte. Au début à temps partiel, en continuant en parallèle à travailler dans une agence de graphisme.

«Mes parents m'ont beaucoup soutenu. Il y a vingt ans, j'étais un extra-terrestre. Les gens se disaient: "Mais qu'est-ce qu'un petit jeune venu de l'informatique vient faire dans cette galère?" Ce n'est jamais raisonnable de faire de son métier une passion, ou l'inverse, admet-il. Mais c'est une chance extraordinaire, c'est le bonheur!» Un bonheur qu'il partagera le 29 novembre lors d'une fête à son atelier, avec des démonstrations en direct. D'ici là, il compte sur une opération de crowdfunding pour financer son livre anniversaire. Mais prenez garde, sa passion pourrait bien être contagieuse! ■

ateliertypo.ch



Dans le capharnaüm de son atelier, Nicolas Regamey pratique avec talent et jovialité l'art de la typographie au plomb, sous le regard de Gutenberg, dont la figurine en fonte trône au sommet d'une presse de 1840 (à droite).



Depuis cinq ans, Nicolas Regamey s'est mis à fondre ses propres caractères en plomb sur une fondeuse-composeuse monotype. Par ailleurs, il a appris seul à utiliser une machine à imprimer les billets de train rétros.

